



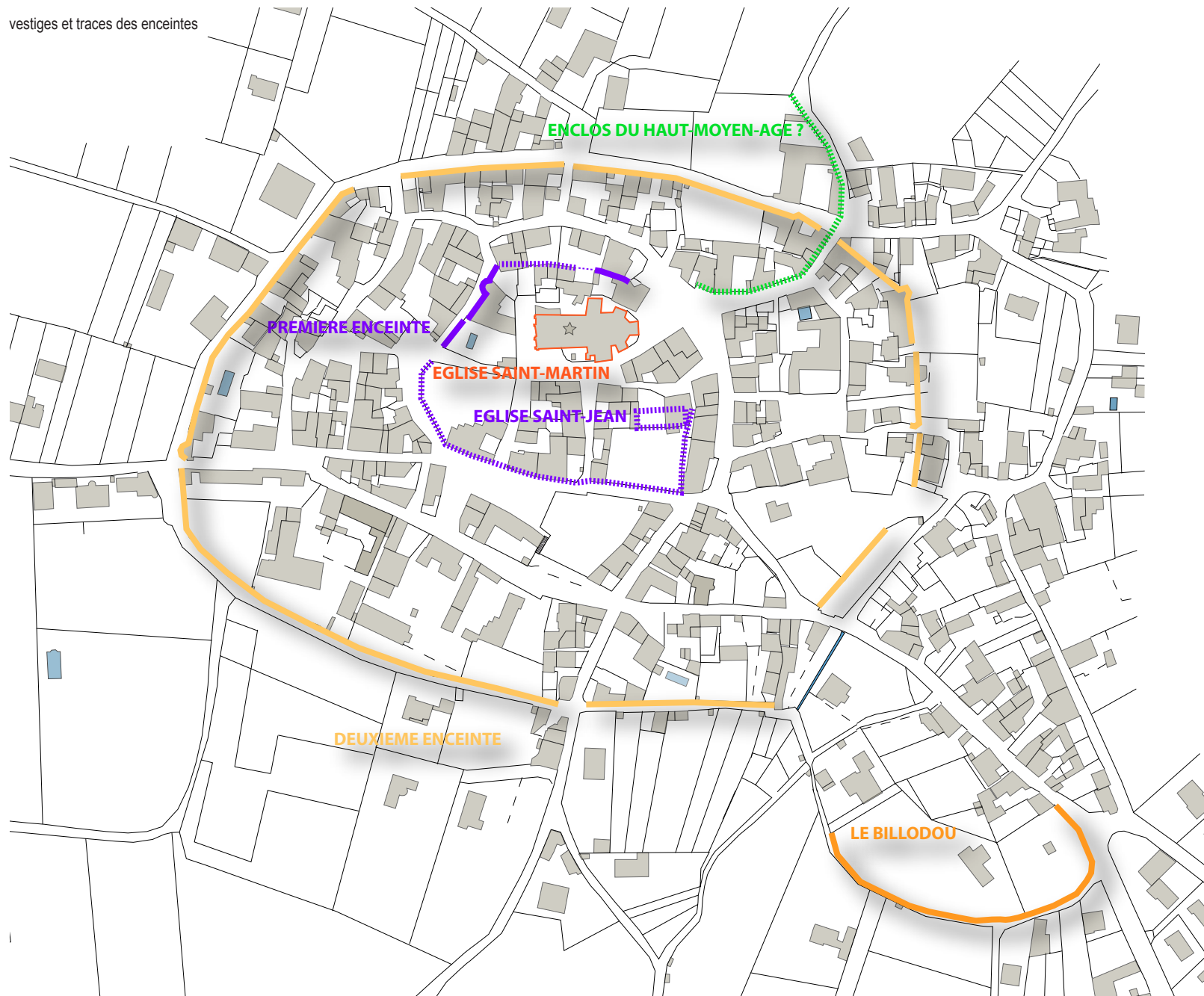
3 ème partie : le village

vestiges et traces des enceintes



la première enceinte est valorisée par le réaménagement récent du parvis de l'église et des parcelles limitrophes ...

... auquel s'ajoute la mise en place d'une signalétique pédagogique et touristique adaptée



1 les origines de la ville

Comme le territoire, le village livre de nombreux vestiges témoignant de son existence à partir de l'époque gallo-romaine et, surtout, du haut- moyen-âge.

haut -moyen-âge

S'il est difficile de localiser l'implantation d'origine du village, le cadastre napoléonien indique la présence possible de deux entités qui pourraient correspondre aux premières constructions :

- la première, un îlot de forme lenticulaire, au sud-est, dit le "Billaudou" ou «Billodou» rappelle peut-être le "camp mérovingien" du roi Thierry¹.
- la seconde forme un îlot de plan circulaire, presque parfait, qui se dessine au nord-est de l'église. Encore bien marqué en 1828, sur les trois quarts de ses limites, il pourrait éventuellement occuper l'emplacement d'un enclos du haut-moyen-âge. Les récits et la tradition, liés au passage de Saint-Martin, "confirment qu'Artonne, situé sur la route qui venait du nord et conduisait vers Clermont, avait rang de Vicus (et) possédait une église (et) parait donc avoir été, au 6^e siècle, le siège d'une paroisse"². L'organisation de cette paroisse reste relativement obscure, deux édifices religieux, d'origine mal déterminée, s'élevant à proximité l'un de l'autre :

- l'église Saint-Martin conserve dans ses murs deux pilastres cannelés d'origine antique et les vestiges "d'anciennes murailles, du haut-moyen âge"³. Ces éléments attestent une construction ancienne (peut-être sur les ruines d'un temple) qui semble avoir été le siège d'un archiprêtré, connu au 6^e siècle par Grégoire de Tours⁴. On y a, d'autre part découvert, en 1702, deux sarcophages, datables de 489-490 ou 504-505, et de 535 ou 610⁵. L'édifice a été totalement remanié à l'époque romane.



A quelques pas de là, s'élevait une église Saint-Jean, aujourd'hui disparue, dont l'origine reste inconnue mais dont le vocable suggère une fonction de baptistère. Elle aurait ainsi pu appartenir au premier "groupe paroissial rural, identifié comme l'un des plus anciens d'Auvergne"⁶.



Le vicus était également le siège d'un atelier monétaire, non localisé : on en conserve un triens portant l'inscription "Artona vico"⁷.

moyen-âge

Pendant le cours du moyen-âge la paroisse s'accroît. En 1048 un chapitre est fondé, sous le titre de Saint-Martin⁸. Il siège dans l'église du même nom, vraisemblablement reconstruite à l'occasion. En même temps la bourgade renforce ses fonctions et étend son territoire. Au milieu du 11^e siècle, Artonne n'est plus qualifié de vicus et la localité, qui relève alors, semble-t-il de plusieurs seigneurs, est désignée par le terme beaucoup plus général de villa⁹. Les traces de deux enceintes se lisent dans les plans cadastraux :

- la première, au centre, enferme les deux églises. Son tracé nord, encore bien présent dans le parcellaire, conserve une tour, dite "Antique Tour" et les fragments d'un rempart en maçonnerie. Ces vestiges, indatables, semblent ne pas pouvoir "être antérieurs aux trois derniers siècles du moyen-âge"¹⁰. Ce rempart est souligné par un second tracé, extérieur et sensiblement parallèle : il correspond probablement à la limite d'un fossé.
- une seconde enceinte, plus vaste, englobe l'essentiel des habitations qui constituent le bourg au 19^e siècle. Il semble qu'elle puisse être datée du 16^e siècle. Le tracé est aujourd'hui souligné par les fronts des façades et (sur les trois quarts) par celui de chemins et de rues. Elle était flanquée de plusieurs tours dont certaines subsistent encore.



extrait de la carte de cassini

¹ «En 532, le roi Thierry, qui venait d'entreprendre le siège de Clermont, campa dans des prairies situées au-dessous du bourg. Il y reçut la visite de saint Pourçain, abbé du monastère du même nom, auquel il accorda des grâces considérables à cause d'un miracle que fit le saint en sa présence».

Provost-Menessier - **Carte Archéologique de la Gaule - Le puy-de-Dôme**

²⁻³ Fournier G. : **Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le Haut Moyen Age**, 1962

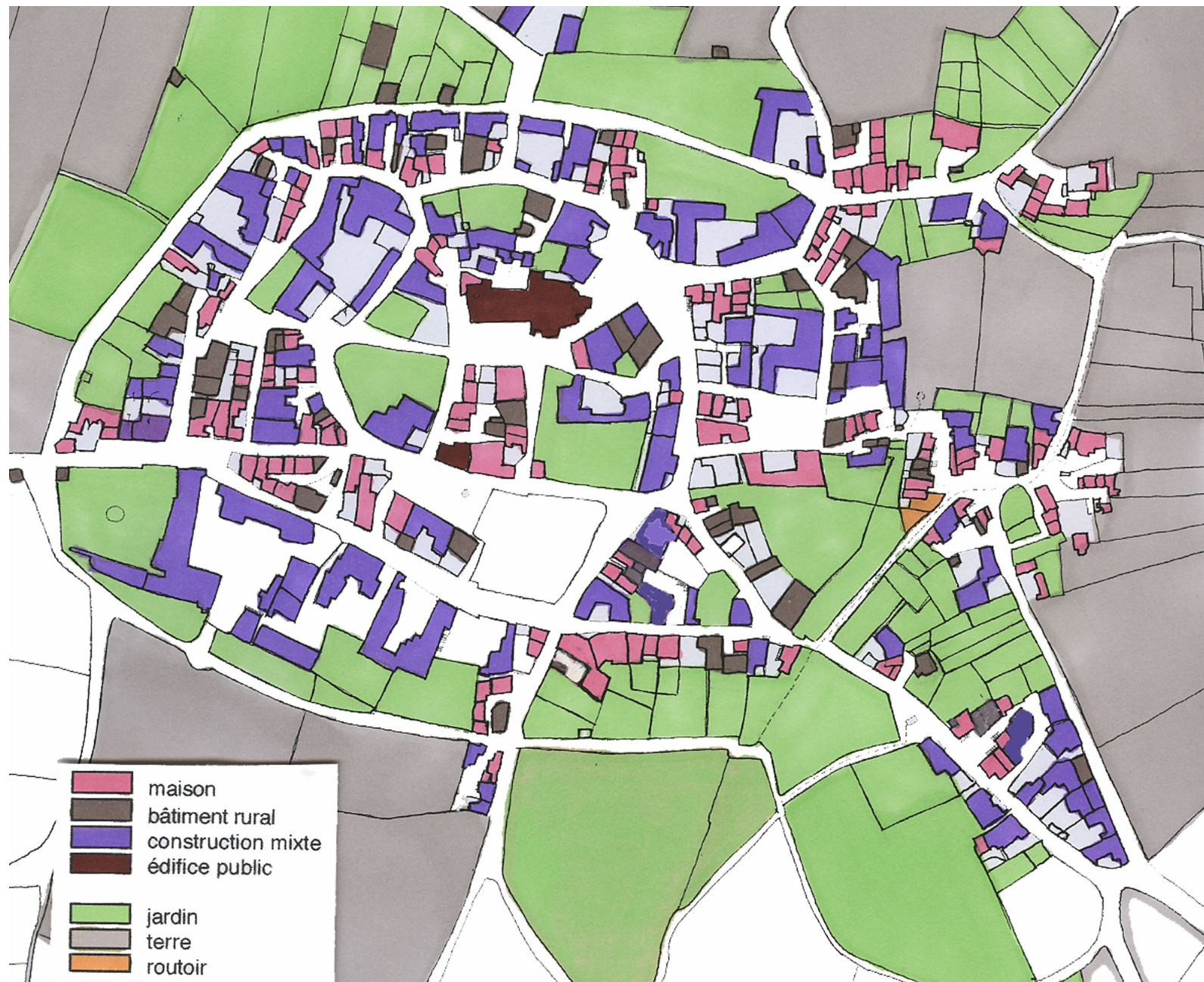
⁴ Tardieu : **Dictionnaire historique du Puy-de-Dôme**

⁵ Provost-Menessier, *op. cit.*

⁶ De Larouzière : **L'église collégiale Saint-Martin d'Artonne**, Sparsae n°47

⁷⁻⁹⁻¹⁰ Découverte mentionnée par Tardieu, *op. cit.*

⁸⁻⁹⁻¹⁰ Fondation par Guillaume de Thiers et Audin de Thuret, qui semble avoir été le seigneur de la villa d'Artonne. Approuvée par Odilon d'Artonne en son nom et au nom de ses vassaux Fournier G. *op. cit.* pp. 136-137



état du village d'après les documents cadastraux de 1828

époque classique**2 Artonne au 19^e siècle**

A l'intérieur de ses murs, la ville prospère et se transforme.

Profitant de sa position stratégique au carrefour de routes importantes, le commerce se développe : au mois de juillet 1489, Artonne obtient du roi l'établissement de trois foires et un marché (le jeudi) puis, en 1565, la création d'un office de notaire.

En 1588, la ville est agrégée aux "Treize Bonnes Villes d'Auvergne", statut qui lui permet, notamment, d'envoyer des députés aux Etats provinciaux, ce qu'elle fit en 1651 sous le consulat d'Antoine Arnaud ¹¹.

Le chapitre prenant de l'importance et augmentant ses pouvoirs, le siège de la paroisse est déplacé au profit de l'église Saint-Martin. Si l'église Saint-Jean conserve encore sa vocation au 17^e siècle, les reliques et le Saint-Sacrement, sont transférés dans la collégiale qui, au 18^e siècle, devient l'église principale : "à plusieurs reprises il est question de la paroisse Saint-Martin : Saint-Jean n'était plus qu'une chapelle annexe dans laquelle se trouvaient encore les fonds baptismaux et où l'on continuait à prêcher le dimanche et à dire la messe de paroisse" ¹².

L'histoire du chapitre reste relativement mal connue : "en 1789, outre l'abbé, il était composé d'un chantré et de 12 chanoines à la nomination du chapitre (...) Les ruines du cloître se voyaient au commencement du 18^e siècle ¹³, il n'en reste plus aujourd'hui que quelques traces dans le parcellaire.

Après avoir perdu sa vocation, l'église Saint-Jean, plus ou moins abandonnée, tombe en ruine (une partie de la voûte s'écroule en 1791). Saisie comme Bien National en 1793 elle est acquise par la commune, qui pense y aménager la mairie. Mais son état se dégrade et les moyens financiers ne permettent pas de réaliser les travaux : l'édifice est revendu en 1793 "à l'exception des matériaux de couverture et de deux pierres qui soutenaient la coupole, que la commune se réserve pour restaurer l'église Saint-Martin" ¹⁴.

De nombreuses pierres sculptées, issues de la démolition, se repèrent encore aujourd'hui dans les constructions publiques ou privées du village ¹⁵.

¹¹⁻¹³ Fournier G. op. cit.

¹²⁻¹⁴ Tardieu op. cit

¹⁵ Loiseau F. : **L'église Saint-Jean** : Revue d'Auvergne, Association Initiatives et Idées, n°4 - juin 2000 Inventaire et localisation des éléments de remploi dans le village

2.1 le village d'après le cadastre de 1828

L'analyse des documents cadastraux donne une image de l'état du village au début du 19^e siècle.

L'essentiel du bourg est enfermé dans l'enceinte héritée de la fin du moyen-âge. Le bâti s'y regroupe en îlots plus ou moins compacts implantés sur un réseau viaire qui s'est formé à partir de l'église et de la première enceinte.

Trois types de constructions forment l'espace bâti:

- les maisons, pour la plupart de dimensions modestes, se regroupent au centre du village, en îlots denses. Quelques unes se sont implantées le long ou à proximité du rempart.
- les bâtiments ruraux, à usage exclusivement agricole, se retrouvent, moins nombreux, dans ces mêmes îlots, avec des dimensions variables (simple étable ou cuvage, grange)
- les constructions mixtes, qui conjuguent habitat et dépendances, sont les plus nombreuses. Elles correspondent soit à de grands domaines, en grande partie implantés le long de l'enceinte (notamment au sud et à l'est), soit à des fermes de type plus rural, que l'on retrouve au centre même du village et sur son pourtour nord et ouest.

L'espace est largement dominé par les vides que constituent les espaces publics (les rues, ruelles et les nombreuses places) et les espaces privés (jardins et cours d'agrément des domaines bourgeois, jardins potagers et "aisances" des constructions plus modestes).

Trois faubourgs se sont formés à l'est du noyau primitif :

- le premier, implanté au carrefour du chemin qui rejoint Glénat, est principalement composé de petites maisons et d'un domaine
- un deuxième s'est fixé à proximité de la tour Saint-Esprit. Il s'organise à partir d'une petite place autour de laquelle se sont regroupées des maisons vigneronnes. Proche du rempart, il constitue vraisemblablement une extension ancienne, créée à partir d'une éventuelle poterne ou après le percement de l'actuelle rue Saint-Esprit
- le troisième se retrouve au sud-est, à l'entrée de la route d'Aigueperse. Principalement constitué de constructions mixtes et de quelques maisons vigneronnes, il est sans doute plus récent, comme le suggère son toponyme de « Bourgameuf ».

Il est à noter que la porte sud de la grande enceinte n'a généré qu'un très petit faubourg, de quelques maisons.

2.2 les travaux communaux

Depuis son institution la commune et ses élus ont oeuvré à l'amélioration du village, de ses espaces et de ses édifices publics.

Profitant des ventes des domaines nationaux, la municipalité d'Artonne se porte acquéreur d'un certain nombre de constructions et terrains compris dans l'enceinte de la ville ¹⁶.

Ces acquisitions répondent à deux projets : la restauration de l'église et le réaménagement d'une rue (n'ayant alors de deux mètres) 'confinant le jardin du sieur Blanche et celui qui était à la suite de la maison théologale et d'une place» ¹⁷.

Pour subvenir aux besoins liés aux travaux de réparation de l'église, le conseil municipal suggère de vendre "un terrain dépendant de la Place publique qui correspond à une partie de l'ancien cimetière»¹⁸

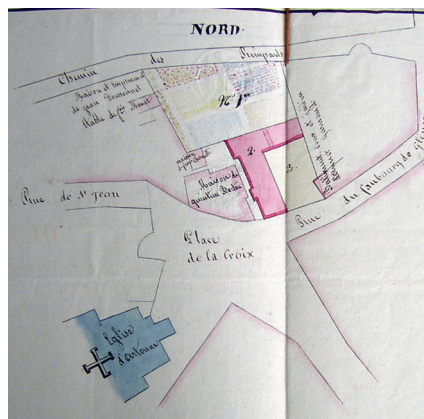
"Vous savez que depuis longtemps l'église et la maison commune sont dans le plus mauvais état, que la pénurie de nos ressources nous a toujours fait ajourner le besoin d'y pourvoir ... De toutes parts la toiture de l'église est usée, ce qui produit cette aussi grande humidité. La voûte de la sacristie ayant été en partie abandonnée, les murs collatéraux nous annoncent une chute prochaine et nous obligent à de promptes mesures. La maison commune n'étant point achevée vous ne pouvez l'habiter sans y faire un plancher et des croisées.

Vous n'avez donc que deux moyens pour y parvenir, puisque vous n'avez point d'excédant : un impôt extraordinaire, ou la vente de quelques alignements conformes au devis, dont l'un n°3 servira d'embellissement à la promenade et les autres n°1 et 2, peu utilisés à raison du nouveau plan que vous avez adopté vous éviterons ce premier moyen toujours onéreux.

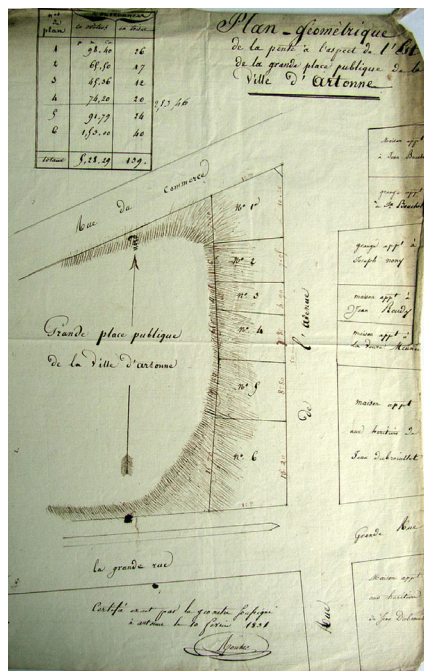
A la vérité, vous diminuerez de quelques mètres la grandeur de la place contiguë à l'église mais par ce faible sacrifice vous réunissez le double avantage de la rendre plus régulière par un carré long qui fera disparaître toutes les sinuosités qui ne servent qu'à des déblaiements ou dépôts de bois d'une part et de l'autre vous fournissez à plusieurs habitants la facilité de construire dans un des beaux quartiers de la ville.

Vainement, dans le temps antérieur, avait-on fait valoir en opposition que cet emplacement, étant un ancien cimetière, la commune ne pouvait en disposer».

Ces travaux, qui concernent de tout évidence le réaménagement d'une place aux abords de l'église, ne peuvent être localisés précisément.



le presbytère. Plan de 1836 - ADPDD 2 O 12-6
plan de la place. 1831 - ADPDD 2 O 12-11



la grande place

En 1831 la ville lotit et vend une partie du talus qui borde, à l'est, la grande place publique. Des constructions y sont déclarées en 1838.

la mairie

En 1809, la maison commune qui se trouve au "Quartier de la Place" est qualifiée de "masure" : «c'est un monceau de ruines» qu'il faut reconstruire. Un devis est proposé, mais il faut réunir les fonds, ce qui sera fait en 1813 grâce à un décret autorisant la commune à vendre un terrain ²⁰. L'édifice, utilisé jusqu'au transfert de la mairie dans ses locaux actuels, a été démolé et remplacé par le bâtiment qui abrite actuellement la cantine.

- ¹⁶ Etat des domaines nationaux estimés et évalués et compris dans la soumission de la municipalité d'Artonne
- verger du champ chapitre
 - pré appelé de l'abbaye
 - grange "Bressole" dans la ville d'Artonne
 - maison appelée la Théologale, située auprès de l'église
 - une autre maison appelée "le fort" et un petit jardin y attenant joignant la maison du sieur Blanche de midy
 - un cuvage appelé cuvage du chapitre confiné par la maison de Marnaud de trois aspects
 - un pressoir avec ses agrés, et sept grandes cuves
 - une maison, colombier, cour et jardin situés dans cette ville quartier du Marchedias
 - une petite maison grange couverte en paille et jardins de deux coupées.

A.D.P.D.D. : 1Q 2402 1790-1792

La maison théologale s'écroule en 1793, en endommageant celle du sieur Blanche ainsi que son jardin...

A.D.P.D.D. : 2O 12/10 : CM du 9 décembre 1822.

¹⁷ A.D.P.D.D. : 2O 12/10 : CM du 9 décembre 1822.

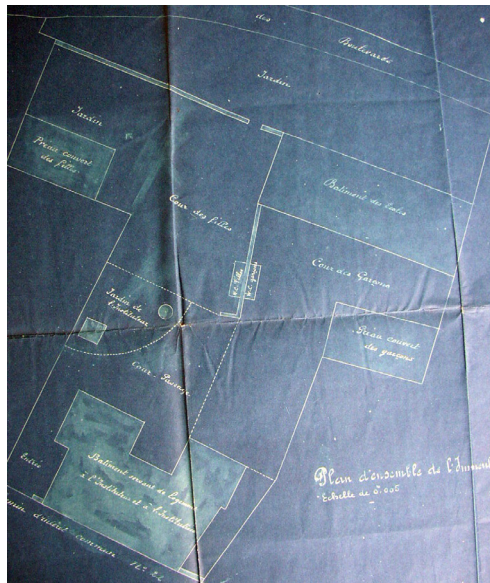
¹⁸ A.D.P.D.D. : 2O 12/10 : CM du 31 janvier 1823

¹⁹ A.D.P.D.D. : 2O 12/10 : CM de 1824

²⁰⁻²¹ A.D.P.D.D. : 2O 12/5

²² Abbé Jean Marie Blancher : Artonne, petit précis d'histoire locale. Imprimerie Diazo, 1994

²³ A.D.P.D.D. : 2O 12/10



les locaux des écoles en 1907 - ADPDD 2 O 12-4
la poste - plan de la 1911 - ADPDD 2 O 12-10

Les écoles

Les municipalités doivent également faire face à des exigences et des besoins nouveaux en matière d'enseignement.

L'école publique de filles est installée, depuis au moins la fin du 19^e siècle, "dans un vieil immeuble du 14^e ou 15^e siècle" appartenant au bureau de bienfaisance ²¹. Malgré l'état de délabrement de l'édifice et les injonctions répétées de l'inspection, qui demande la construction d'un groupe scolaire, elle reste dans les locaux jusqu'au début du 20^e siècle.

En 1907, Madame Sol offre de vendre à la commune la totalité d'un bien qu'elle possède dans le bourg, composée d'"une grande maison d'habitation exhaussée sur rez-de-chaussée de deux étages et greniers, avec construction en retour d'équerre comprenant cave, cuvage, débarras, chambres et colombiers, grande cour devant les granges, granges avec écuries à l'intérieur, cave sous l'un des jardins et jardin en terrasse dominant la Limagne".

L'école Sainte-Hélène

Parallèlement et depuis 1842, date à laquelle l'abbé Pierre-Irénée Sibaud fit venir définitivement les religieuses de la congrégation du Bon Pasteur, la commune disposait d'une école privée.

Les soeurs achetèrent un corps de bâtiment à Michel Sauret, négociant à Paris, puis l'ensemble des constructions qui avaient servi à un élevage séricole. L'école prit le nom de la première directrice, soeur Marie-Hélène, nommée en 1868 et récompensée en 1878 par la Médaille de bronze de l'Instruction Publique, des Cultes et des Beaux-Arts ²².

L'école fonctionne toujours et quelques mûriers plantés dans les cours témoignent encore de l'ancienne fonction du domaine.

le bureau de poste

Libéré de son affectation en tant qu'école, le bâtiment du bureau de bienfaisance devient bureau de poste après des travaux en 1911.

l'électrification

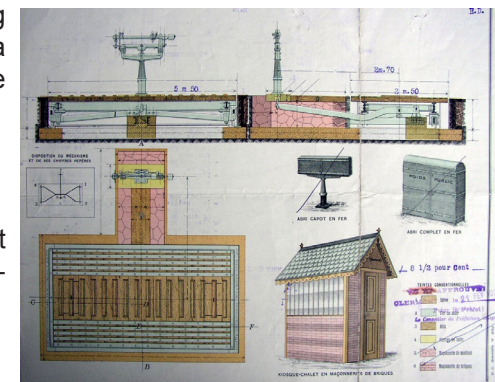
En 1934, le conseil municipal accepte de "poser 28 lampes d'éclairage dans le bourg d'Artonne et d'y installer la force motrice jusqu'à la route d'Aigueperse à Aubiat et à la route de Saint-Agoulin (croisement avec la petite place) et autorise le maire à traiter de gré à gré avec la compagnie hydroélectrique" ²³.



ARTONNE (P.-de-D.) - Le Monument aux Morts de la Guerre

le monument aux morts

Il est construit en 1926-1927, sur un projet de Péronnin, architecte à Aigueperse et réalisé par l'entreprise Combes.



le poids de ville - plan de 1929 - ADPDD 2 O 12-10

2.3 les transformations du bâti

Depuis 1828, le bâti a subi des transformations importantes. La comparaison des plans, le dépouillement des modifications enregistrées par le cadastre (augmentations-diminutions de 1828 à 1907) et la collecte des données conservées dans le bâti permettent d'en dresser les lignes principales.

Le parcellaire montre que la trame ancienne (antérieure à 1828) reste bien présente mais des constructions nouvelles ou des remaniements importants se sont multipliés tout au long des 19^e et 20^e siècles. Ces transformations, dispersées sur toute l'emprise du bourg, concernent aussi bien les bâtiments ruraux que les grands domaines. La majorité s'exerce, cependant, sur les petites ou moyennes parcelles sur lesquelles s'établissent généralement de petites maisons de bourg.

Quelques secteurs sont particulièrement concernés :

- l'îlot correspondant à celui de l'ancienne église Saint-Jean, se referme à l'ouest par la construction d'un nouvel alignement,
- après l'allotissement (1832) des terrains qui bordent à l'est la grande Place Publique, une série de constructions voit le jour à partir de 1838,
- les remaniements sont également nombreux le long de l'enceinte, notamment dans les secteurs nord, où deux constructions modifient sensiblement le rempart, en englobant ou effaçant deux des tours.

La périphérie constitue, bien entendu, une réserve foncière importante, mise à profit dès le 19^e siècle. Les remaniements s'avèrent particulièrement nombreux et importants dans les faubourgs qui se densifient (Bourganeuf), avant de s'étendre le long des routes et chemins (faubourg nord). Après une modification du tracé de la route d'Aigueperse, à la fin du 19^e siècle, un petit faubourg se développe au carrefour.

Les transformations se concrétisent également par de nombreuses démolitions. Des "curetages" intérieurs des parcelles permettent, dans bien des cas, l'agrandissement ou la création de cours, de parcs et de jardins. L'actuelle rue Saint-Jean, par exemple, perd l'ensemble des constructions de son front oriental, aujourd'hui remplacées par un mur de clôture. Ainsi disparaît l'ancienne porte dont seuls subsistent quelques éléments remontés dans une maçonnerie récente. Il en est de même pour la porte occidentale, que l'on démolit partiellement en ne conservant que la tour.

L'entreprise profite également aux espaces publics.

La place située au nord de l'église (sur l'emplacement de la cour du chapitre) gagne de l'ampleur avec la démolition de quatre constructions.

La ruelle nord-est (prolongement de la rue Sainte-Vitaline) s'élargit, comme la place de la Fontaine (démolition d'un bâtiment contigu à celui de la Poste). Dans le même temps, la placette formée au carrefour des rues Saint-Esprit et du Pont Marché, perd une partie de son front sud.

Toutes ces entreprises ont sensiblement modifié le village avec une tendance générale à l'extension des "vides", privés ou publics, du bourg ancien et une densification et une extension des faubourgs. La tendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours, avec l'essaimage de pavillons sur les terrains limitrophes du village. Les limites imposées à ces extensions, soit par le relief (puy Saint-Jean à l'est, pente au nord) soit par le réseau (route d'Aigueperse au sud) ont profité à la frange ouest.

Celle-ci a conservé un caractère rural (construction de pigeonnier et bâtiments agricoles sur les anciens jardins) et s'est développée plus récemment avec un pavillonnaire diffus (bordures de la route) ou groupé en petits lotissements (secteur du cimetière).



les deux maisons les plus anciennes du bourg

vestiges d'une couverture en chaume

3 l'architecture du village



3.1 les modèles de l'architecture traditionnelle

Les différentes phases de constitution de la ville ont produit un certain nombre de modèles caractéristiques de l'époque de leur construction. Leur cohabitation et leur diversité rendent compte de l'évolution des techniques, des formes, des fonctions, des critères esthétiques du moyen-âge à nos jours. L'une des caractéristiques majeures d'Artonne vient de la coexistence de ces édifices, qui rappellent et illustrent les différentes fonctions du bourg, à la fois urbaines et rurales.

Les modèles représentés à Artonne sont nombreux :

les maisons anciennes

S'il est particulièrement bien représenté par la collégiale et les vestiges du premier rempart, le moyen-âge a laissé peu de traces visibles dans le bourg. On peut encore repérer, çà et là, des fragments isolés et caractéristiques (linteaux en accolade, fenêtres à meneaux,) maintenus en place au gré des rénovations ou réutilisés. Deux maisons, héritées de la fin du moyen-âge et l'époque de la Renaissance, constituent les principaux témoins de l'architecture civile.

les maisons de bourg

Elevées sur des parcelles carrées ou rectangulaires, toujours de plan trapu, ces petites maisons s'imbriquent étroitement les unes contre les autres et constituent l'un des modèles les plus répandus dans les bourgs fortifiés.

La construction occupe toute la parcelle. Les niveaux sont en général au nombre de trois ou quatre : sous-sol, un à deux étages habitables, grenier.

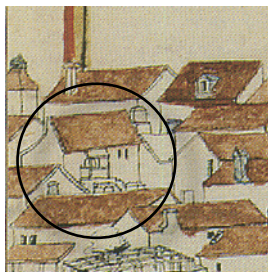
Contrairement à la tradition médiévale, qui plaçait les ouvertures de manière aléatoire, en fonction des besoins d'éclairage, la façade "classique" est dessinée, avec une volonté de symétrie et de rythme qui se retrouve dans le percement des ouvertures et la rigueur des lignes.

A partir du milieu et principalement à la fin du 19^e siècle, profitant de l'embellie de l'agriculture (viticulture notamment) et de l'enrichissement de son propriétaire, le modèle évolue. La maison s'agrandit, le volume général augmente, la façade s'allonge et (ou) prend de la hauteur.

Lorsqu'elle dispose d'une cour ou d'une parcelle suffisante, la maison s'adjoint quelques dépendances. Plus réduites que celles des fermes, ces constructions annexes permettent une différenciation des fonctions habitat-activité (agricole ou artisanale).



les maisons vigneronnes



maison avec estre couvert à Champeix
 Armorial de Guillaume Revel
 1450

Artonne conserve de nombreux exemples de maisons vigneronnes, dispersées dans le bourg. Quelques unes sont regroupées dans le petit faubourg formé sous le rempart et de part et d'autre de la rue Saint-Esprit, et lui conférant une ambiance rurale particulière. Certaines de ces constructions, intéressantes pour leurs qualités propres sont répertoriées dans le catalogue du patrimoine. Les autres, mutilées par les restaurations successives, ont perdu leur valeur architecturale originelle, qu'il serait souhaitable de restituer à l'occasion de travaux futurs.

La maison vigneronne, de type limagnais, correspond à une variante (qui semble exister en Auvergne dès le 15^e siècle) de la petite maison de bourg. Elle en reprend les grandes caractéristiques mais son originalité se manifeste principalement par une adaptation aux besoins spécifiques de son occupant :

- une cave à vin et un cuvage occupent le rez-de-chaussée et le sous-sol,
- les étages (en général un ou deux) abritent le logement et un grenier.

On accède au premier niveau par un escalier extérieur qui peut être établi selon deux principes :

- il s'appuie sur une maçonnerie parallèle à la façade. Le mur, qui sert de garde-corps, est percé au rez-de-chaussée d'une porte ou d'un passage donnant accès au cuvage et de petites ouvertures ouvrant sur un ou deux réduits (soue à cochon, poulailler),
- dans les constructions les plus récentes, les marches, généralement en pierre de Volvic, sont construites en encorbellement contre la façade. L'escalier est alors protégé par un garde-corps en ferronnerie.

L'escalier peut être couvert ou non d'un auvent. Les maisons les plus récentes ou les plus modestes en sont dépourvues.

Lorsqu'il existe, l'auvent, généralement formé par une avancée de la toiture principale, repose sur un ou des poteaux de bois. Il abrite alors une galerie appelée "estre", que l'on utilisait pour le séchage des récoltes.

Certaines des maisons vigneronnes d'Artonne constituent, par leur forme et leur état de conservation, des témoins particulièrement remarquables qui devront être conservés ou restitués dans leur état d'origine.



la maison vigneronne dans toutes ses variations



les fermes

Caractéristique de la Limagne agricole, la ferme regroupe, sur une même parcelle, l'habitation et les bâtiments d'exploitation. La maison appartient généralement au type de la maison de bourg (mêmes caractéristiques architecturales) mais les dépendances se multiplient et se différencient selon leurs fonctions (granges, remises, écuries, étables, pigeonniers, ...). Elles s'implantent généralement autour de la cour, le plus souvent refermée par un ou des murs de clôture. Ces ensembles, nombreux dans les hameaux et les écarts ruraux de la commune, sont représentés au centre même du bourg où ils rappellent et perpétuent sa vocation agricole.

les bâtiments ruraux

Bien que construits en fonction d'autres critères que les maisons d'habitation, ces petits bâtiments (cuvages, granges, étables ou écuries) présentent des qualités architecturales remarquables.

La maçonnerie est souvent de qualité : contrairement à la façade de la "maison", qui était enduite, celle des dépendances restait le plus souvent apparente (pierre jointoyée) et faisait l'objet d'un soin particulier. Les encadrements d'ouvertures (portes notamment) témoignent de la même attention, qu'ils soient en pierre (grands arcs clavés et chanfreinés) ou en bois, pour les constructions plus modestes.

Les cartes postales anciennes montrent que certains bâtiments étaient encore recouverts de chaume au début du 20^e siècle.

A Artonne, ces bâtiments sont fréquemment pourvus d'un auvent assez large, qui abrite la porte cochère. La charpente est tenue par des jambes de force en bois.



pigeonniers et colombiers au centre du bourg



les pigeonniers



Nombreux sur le territoire de la commune (voir chapitre 5 du diagnostic paysage), les pigeonniers sont également présents à l'intérieur même du village, où l'on en dénombre 12.



les maisons de maître et «bourgeoises»

Plusieurs domaines sont intégrés dans le bâti d'Artonne. Edifiés à des périodes différentes, de l'époque classique jusqu'au début du 20^e siècle, ils constituent des ensembles composés d'un logis et de dépendances agricoles. Les constructions, de grande qualité architecturale, sont généralement mises en valeur par une grande cour (et) ou un parc, ornés d'arbres anciens.



la végétation du parc et le mur de clôture et de soutènement, très perceptibles, annoncent la présence du domaine et les limites du bourg

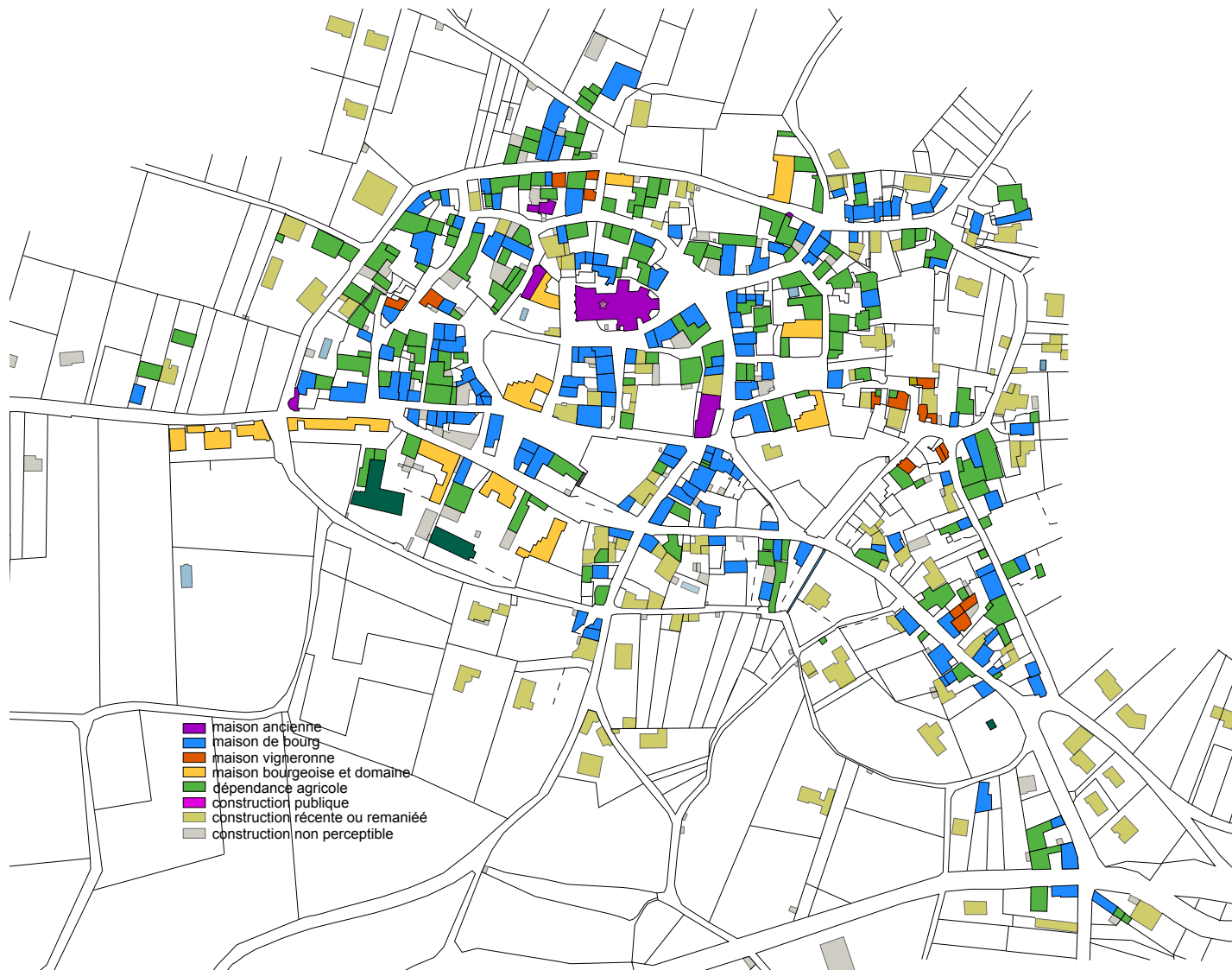


logis de l'ancienne magnanerie implantée en limite du bourg
carte postale ancienne (revue Limagne Nord, n°5 - janvier 2001)

A. BOUTIERE - FRANKIGNOUL SAINT-ETIENNE



la répartition des modèles



Ces différents modèles se répartissent dans le bourg en quartiers ou îlots plus ou moins différenciés :

- * les constructions ou éléments d'origine médiévale se retrouvent, en plus grand nombre et très logiquement, autour ou à proximité de l'église et de la première enceinte,
- * dans ces îlots au tissu très dense, ils côtoient les petites maisons de bourg ou de vigneron, particulièrement bien adaptées au tissu resserré des bourgs fortifiés, et des constructions un peu plus amples, de la fin du 19è ou du début du 20è siècle,
- * deux fermes se sont installées entre les deux enceintes, dans un secteur plus rural du bourg (angle nord-ouest), une troisième a été bâtie dans le faubourg nord-est,
- * lorsqu'ils ne sont pas associés à des fermes ou des domaines, les bâtiments ruraux se retrouvent généralement regroupés par deux ou trois, dans des îlots mixtes. Il n'existe pas à Artonne, comme dans d'autres villages, de quartier ou de rue spécifique,
- * quelques maisons de maître se sont immiscées dans les secteurs centraux mais les plus grands domaines "bourgeois" se retrouvent en limite sud du village, installés sur les vastes terrasses qui dominent la Limagne.

3.2 évolution récente du village



Au sortir de la seconde guerre mondiale, en 1946, le village conserve une emprise très proche de celle qu'il avait au 19^e siècle. Le territoire est marqué par un parcellaire relativement étroit, souligné par les haies bocagères

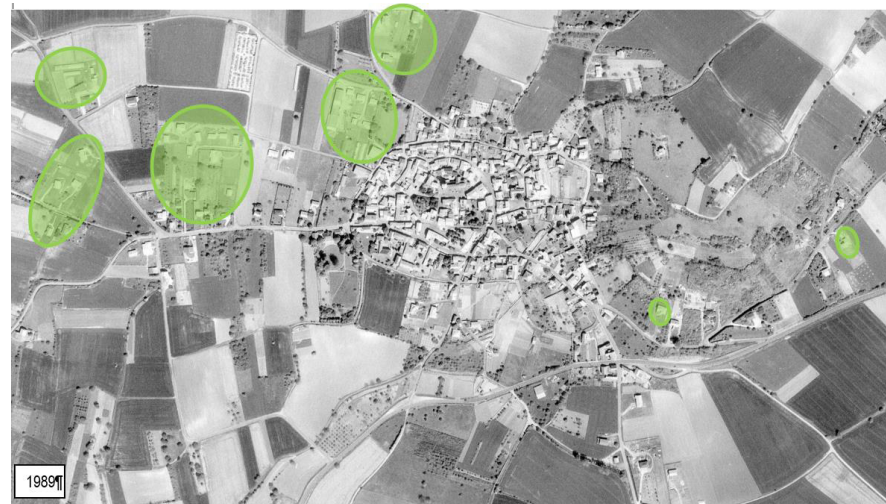


Quelques vingt plus tard (1977) quelques constructions s'implantent le long de la route de Saint-Myon et au nord du village ancien, mais le bâti reste contenu. Le parcellaire agricole évolue un peu plus vite, avec une augmentation de la surface des parcelles et la disparition d'une partie des haies

A la fin des années 1980, les premiers lotissements sont nés à l'ouest et au nord-ouest, dans une zone particulièrement adaptée grâce à son relief et à ses facilités d'accès.

Elle sera la principale zone d'extension du village.

Quelques pavillons isolés s'élèvent au pied du puy Saint-Jean et au sud de la route d'Aigueperse. L'urbanisation se complètera plus tard, sans rivaliser avec la zone précédente (pas de lotissements).



Quelques photos aériennes pour mieux comprendre l'expansion du bâti.

... 2018
l'évolution du bâti a confirmé les tendances annoncées : l'habitat individuel ou groupé en lotissements s'est densifié dans la zone ouest, où il a détruit le parcellaire ancien et ses haies.

Des pavillons nouveaux occupent le bas des versants du puy Saint-Jean et, au sud, la périphérie immédiate du village, sur d'anciens jardins et vergers.



Cet étalement «urbain» qui a considérablement modifié l'aspect du village et du territoire environnant a, malgré tout, permis de sauvegarder un paysage bâti et rural de qualité. Pour sauvegarder ce patrimoine, l'expansion du village dans les années futures, doit rester confinée aux zones urbanisées existantes.

3.3 les caractères généraux de l'architecture

Les cartes ont été établies sur la base de relevés de terrain, effectués à partir des espaces publics.

état sanitaire

Depuis l'instauration de la ZPPAUP, le village a profité d'opérations de rénovation, d'initiatives privées ou communales :

- la construction du bâtiment public au nord de l'église a permis de résorber un bâti en mauvais état et de requalifier totalement le secteur

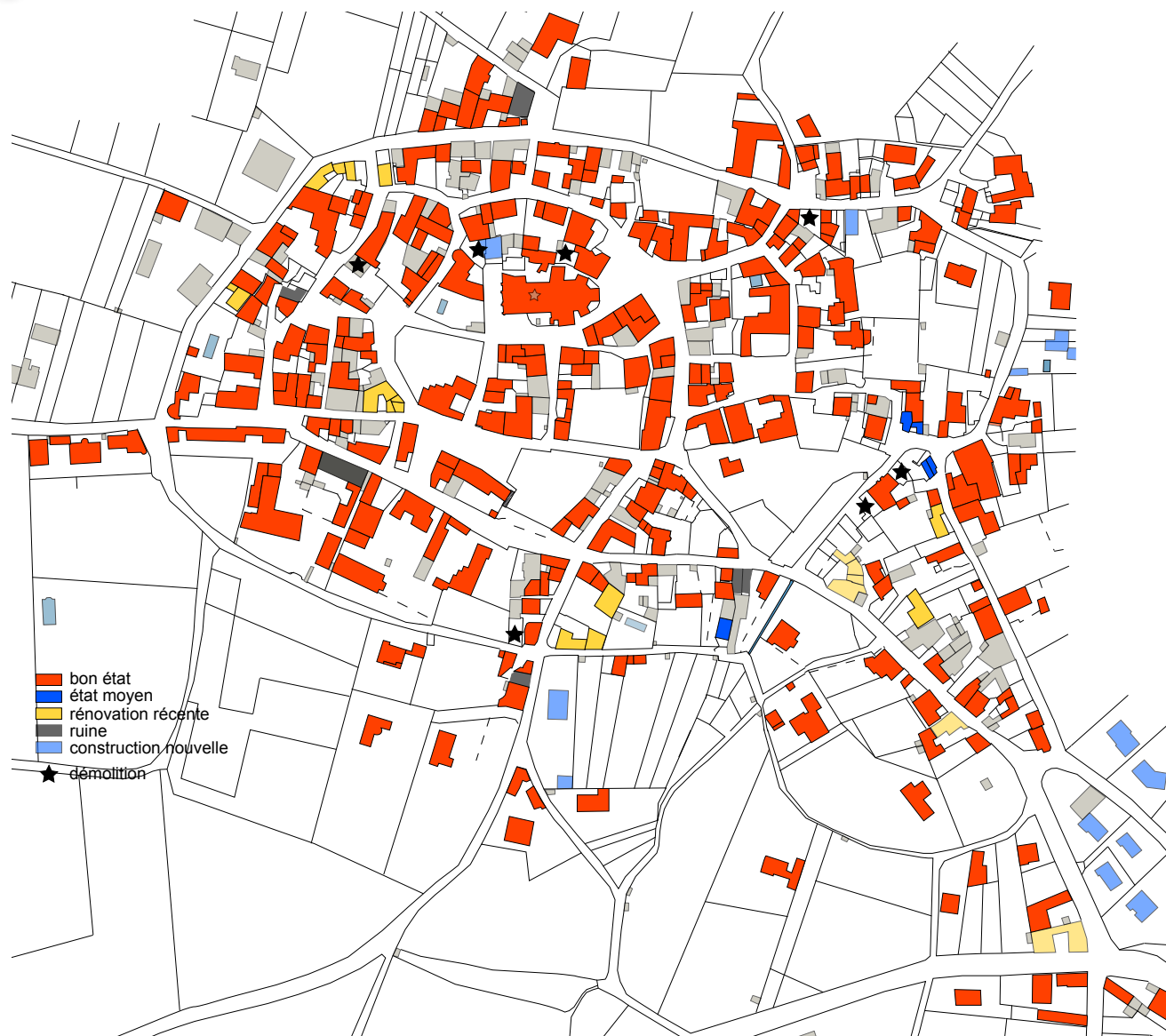
- les opérations privées, relativement nombreuses, concernent l'ensemble des secteurs : un grand nombre des constructions dites «en état» moyen, voire quelques ruines, sont aujourd'hui restaurées et réoccupées.

Ces chantiers se sont parfois accompagnés de démolitions ponctuelles, sans grand impact sur la lecture du bâti.

Il n'en subsiste pas moins des constructions menacées à court ou moyen termes :

- leur «état moyen» indique un manque d'entretien réparable en façade (enduits) ou toiture

- quelques ruines perdurent au centre du bourg, sur la Grande rue (un des bâtiments de l'ancienne magnanerie, récemment incendié, devrait être restauré à court terme), et en périphérie.

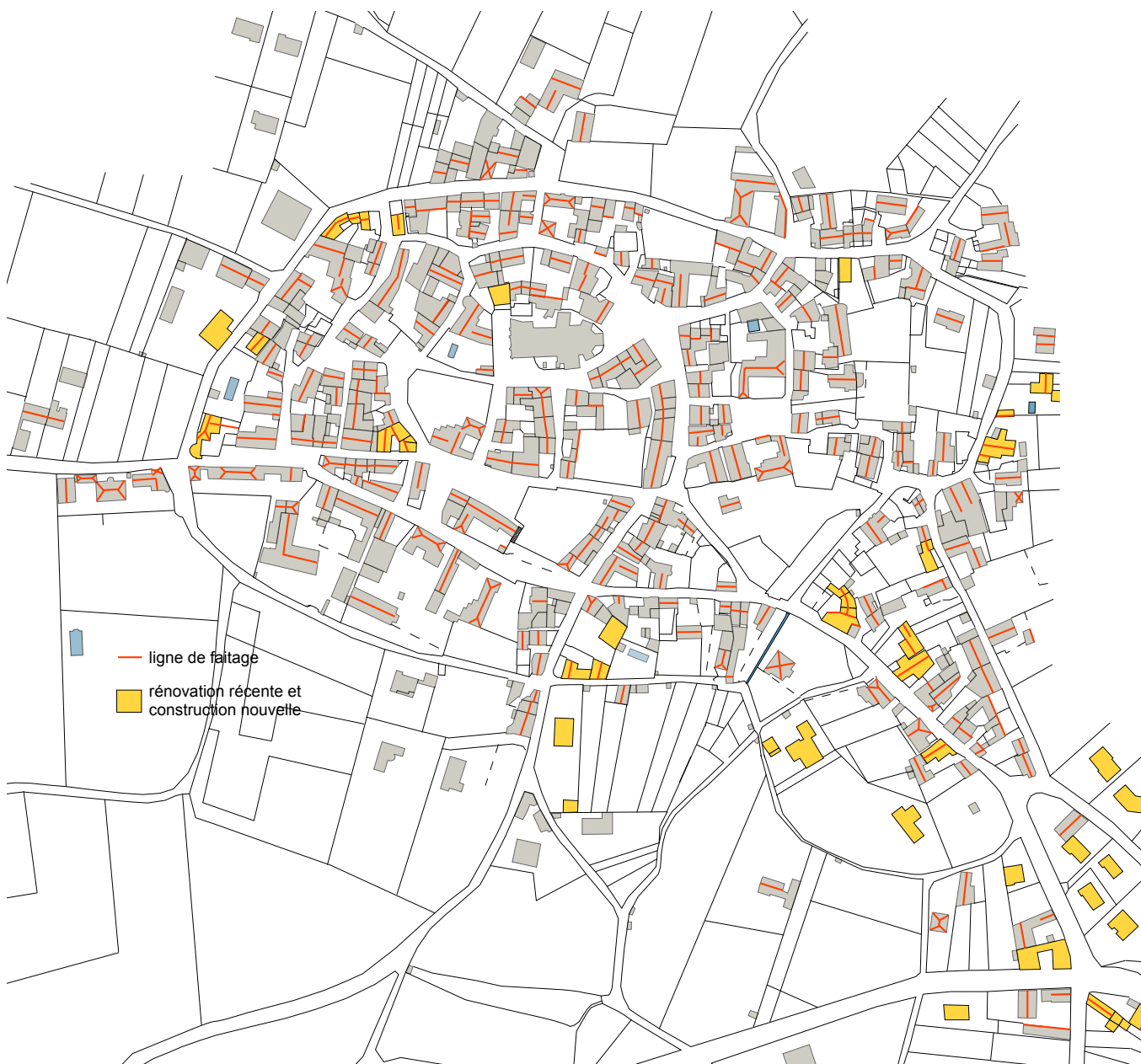


la toiture

les formes

La plus grande partie des constructions sont couvertes par des toits à deux rampants, le faitage parallèle à la rue principale. On note cependant la présence de quelques façades pignons, le plus souvent associées à des dépendances agricoles ou à des constructions de plans plus complexes (dispositions en U ou en équerre).

Plusieurs immeubles, le plus souvent des maisons de type bourgeois, sont couverts de toitures à trois ou quatre rampants. Ces formes correspondent en général à des toitures de tuiles plates. Les angles des rues n'ont généré que quelques toitures à trois rampants.



la juxtaposition des façades et des murs pignons anime le bâti.



le pignon est une façade à part entière, il est dessiné avec la même rigueur

Les matériaux de couverture

L'homogénéité qui apparaît au niveau des formes de toit s'atténue lorsque l'on prend en considération les matériaux de couverture.

Les toitures en lauze ou ardoise sont rares et réservées à des constructions particulières (église, petits manoirs).

Les matériaux traditionnels courants (tuile plate, tuile canal) disparaissent progressivement du paysage bâti. Si la tuile plate perdure assez bien sur les maisons de type bourgeois, la tuile canal résiste mal à l'avancée des matériaux de substitution. Cette évolution a d'abord profité à la tuile mécanique de type losangé, que l'on retrouve sur tous les types de toiture, à forte ou faible pente.

La tuile canal doit faire face à une autre concurrence, celle de la tuile à emboîtement, qui gagne progressivement du terrain.

D'autres matériaux contemporains, inadaptés au contexte (fibro-ciment, tôle ondulée), restent présents sur pratiquement tous les secteurs du bourg, non seulement en couverture de dépendances agricoles, mais aussi sur des constructions à usage d'habitat.



le traitement des rives

Le traitement des rives, qui accompagne et souligne son dessin est un élément important de l'architecture du toit.

La technique traditionnelle, liée et adaptée à la tuile canal était composée de deux ou trois lignes de tuiles scellées au mortier. Pour des facilités de mise en oeuvre et malgré les préconisations associées à la ZPPAUP, elle disparaît à grande vitesse au profit des «tuiles» de rive préfabriquées, qui raidissent le dessin du toit.

les couronnements de mur

Des formes traditionnelles, c'est le couronnement sur chevrons qui l'emporte. On le retrouve, associé aux couvertures de tuiles plates, sur les dépendances ou certaines toitures de tuile canal.

Les génoises sont également assez nombreuses et concernent principalement les maisons de bourg classiques aux toitures de tuile canal.

Quelques exemples de couronnements par simples dalles de pierre sont conservés, en couverture de constructions simples ou relativement anciennes.

Les frises ou corniches de pierre moulurées, plus récentes et plus onéreuses, sont les plus rares.



une rénovation respectueuse de l'architecture traditionnelle
excepté pour la rive, partie pourtant la plus perceptible du toit

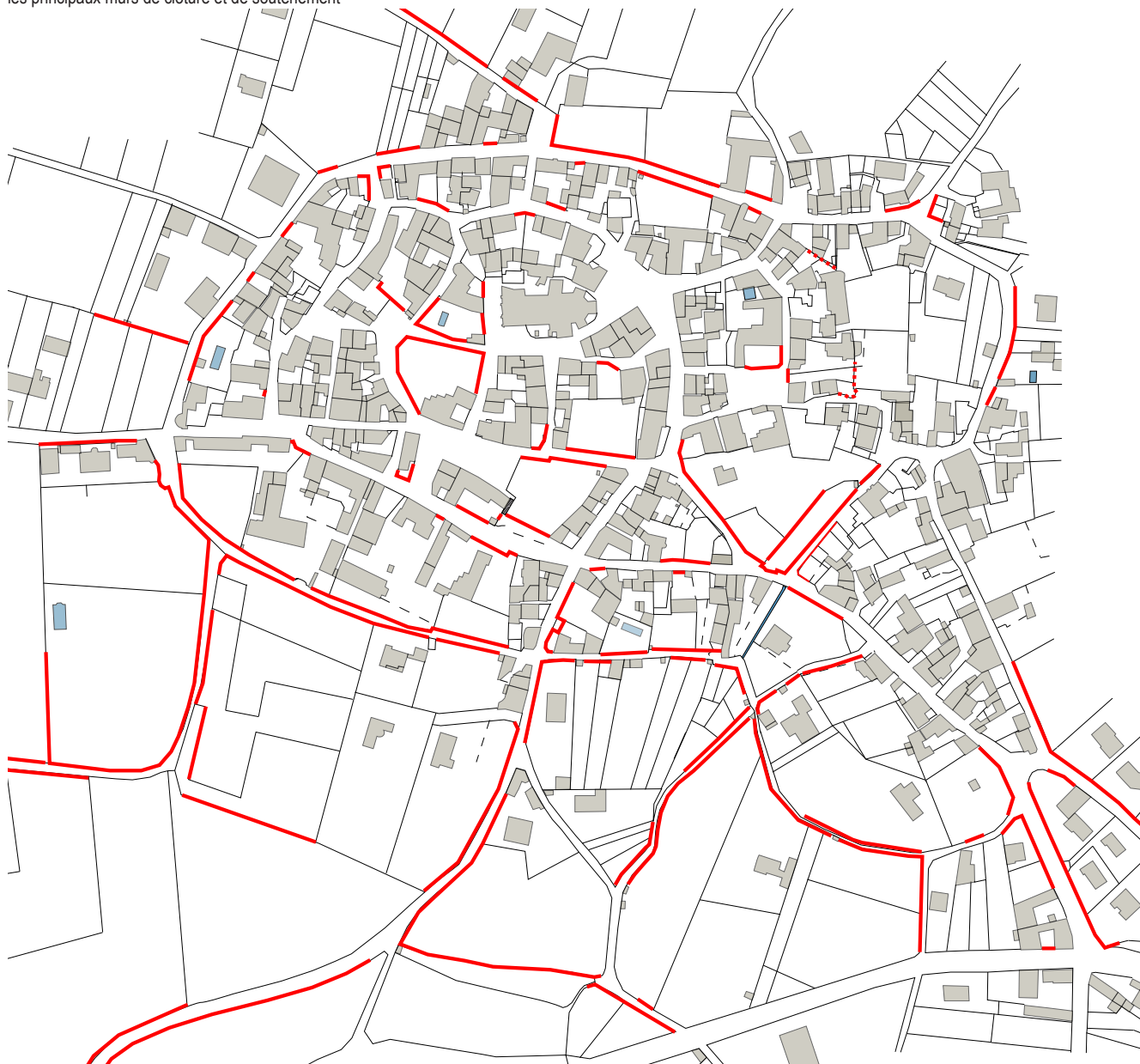
également très perceptible dans la perspective de la Grand'rue

ce toit démontre l'inadaptation de la tuile à emboîtement sur des rampants trapézoïdaux. La tuile canal traditionnelle, plus souple, aurait évité ou aménagé le solin en zinc d'autant plus inesthétique qu'il est souligné par la raideur de la rive.



Christine Charbonnel, architecte

les principaux murs de clôture et de soutènement



Christine Charbonnel, architecte

3.4 les murs de clôture et de soutènement



Éléments importants, dans l'espace urbain et les abords du village, les murs de clôture ou de soutènement doivent être considérés au même titre que les architectures proprement dites.

Particulièrement nombreux à Artonne et dans tous les secteurs, ils prolongent et équilibrent les ensembles bâtis, délimitent les enclos, cernent la végétation.

Même si leur rôle est d'abord fonctionnel, qu'il s'agisse de protéger des intrusions la cour, le jardin ou le champ, d'éviter la fuite des animaux ou d'améliorer les conditions climatiques, les murs remplissent également une fonction symbolique, en concrétisant les limites de la propriété et en affirmant le statut social du propriétaire : un vocabulaire particulier se développe, complémentaire de l'architecture de la maison.



Leur rôle «urbain» est tout aussi important : les clôtures affirment et maintiennent les tracés du parcellaire, unifient et renforcent le tissu et certains murs perpétuent le tracé des enceintes médiévales.

Au même titre que les constructions, elles contribuent, par leurs matériaux et leurs techniques de mise en oeuvre, au patrimoine historique et vernaculaire du village. Le constat est particulièrement vrai à Artonne où la pierre calcaire a permis la construction de maçonneries d'une qualité remarquable (comme à Bicon).

Ces murs de clôture ou de soutènement, de hauteur variable, sont généralement bâtis en petits moellons jointoyés, soigneusement assisés, ou enduits.

Les murs sont couronnés par un «crêton» à double pente, plus rarement par des dalles de pierre ou quelques rangées de tuiles canal.

Dans certains cas, inspirés par un vocabulaire «urbain», la maçonnerie, moins haute, se prolonge par une grille en ferronnerie.

Ces murs s'enrichissent de tout un panel de portes piétonnes et de portails.

Les compositions sont multiples :

- dans les exemples les plus simples, les deux jambages maçonnés soutiennent ou non un linteau de bois ou de pierre.

- des portails plus élaborés introduisent des piliers en pierre de taille plus ou moins ouvragés et des linteaux cintrés en pierre ou en brique.

Les formes et dessins des menuiseries participent au caractère de la clôture : simple agencement de planches ou portails plus ouvragés, ferronneries plus ou moins compliquées.

les travaux de requalification des espaces publics valorisent les murs de clôture et soulignent leur importance dans la structure urbaine

en périphérie du bourg, un mur de soutènement indispensable pour la tenue du terrain et pour la qualité de la rue



grands murs de soutènement techniquement indispensables ... ou murs de clôture plus modestes ils participent à la structure du village et aux ambiances des différents secteurs



4 le patrimoine architectural

4.1 le potentiel archéologique

L'église Saint-Jean

Un certain nombre d'informations ont permis de vérifier la localisation de cet édifice, démolé après la Révolution. Elle était implantée sur les parcelles 772 et 773 de l'ancien cadastre. Le parcellaire actuel en conserve encore la trace. "Les bases de deux murs et le plan général (subsistent) dans le niveau de la cave de la maison actuelle" ¹. Ces vestiges, qui constituent les derniers restes en place de l'église et, plus généralement, le sous-sol de la construction devront faire l'objet d'une surveillance particulière (déclaration des travaux auprès des services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Au moment de sa vente, en 1793, la municipalité a conservé la propriété des matériaux de couverture, qu'elle destinait à la restauration de l'église Saint-Martin, et de deux pierres qui soutenaient la coupole.

Une partie des matériaux de démolition a été réutilisée pour la construction des fontaines et de certaines constructions privées :

- fontaine Montjoly (1801) : deux modillons à copeaux en façade et sur le linteau de la porte (traces de polychromie rouge), un mascarón à figure humaine d'époque romane.

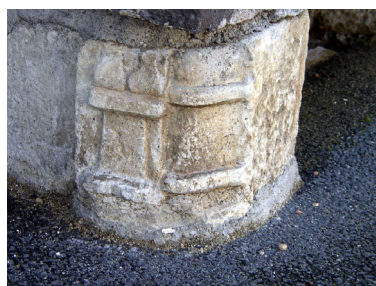
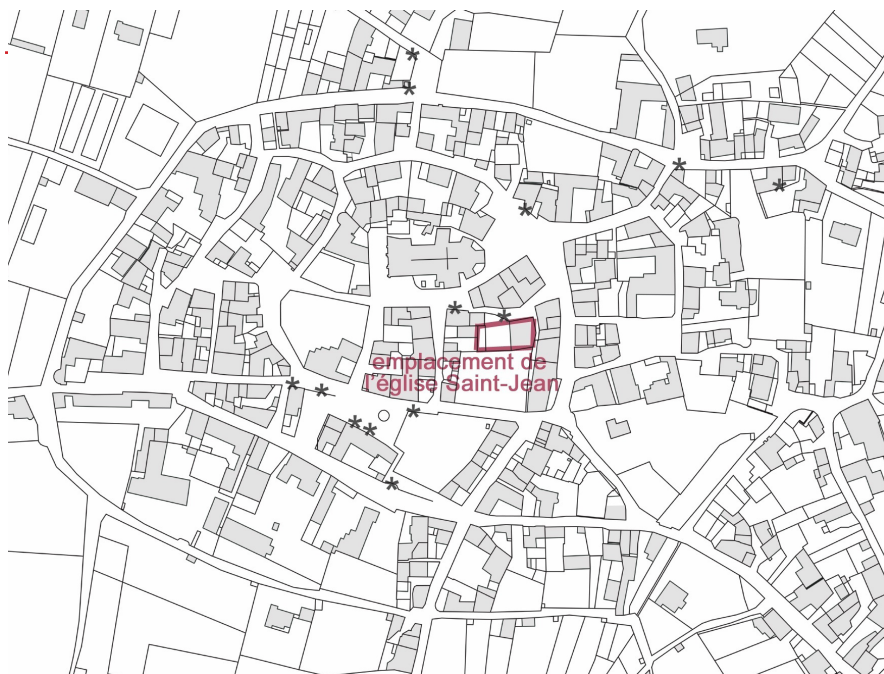
- fontaine de la Grande Rue : pierres taillées (calcaire) en remploi, colonnettes et arcade engagées. Mascarón roman (monstre marin ou lion)

- des tambours de colonnes sont remployés comme bornes chasse-roues :

- à l'angle de la rue de Chambriat et de la Place Montjoly
- rue du Cours
- rue de l'Eglise
- rue Traversière

- l'angle d'un petit bâtiment agricole, édifié Place Saint-Jean, conserve une série de tambours d'une colonne engagée, utilisés dans la maçonnerie à l'angle des façades.

- place de la Fontaine se trouvent un tambour et une base de colonne, une autre est visible à l'intersection de la rue Saint-Roch et du boulevard des Ussels. Ces deux bases pourraient correspondre aux deux colonnes qui soutenaient la coupole de l'église (les "pierres" récupérées par la mairie ?).



remplois provenant de l'église Saint-Jean



parcelle 359
fontaine Montjoly
parcelle 224

¹ Loiseau F. : *L'église Saint-Jean*, in *Revue Limagne Nord*, Association Initiatives et Idées, N°4, juin 2000.

DIAGNOSTIC - LE VILLAGE

Une demi-colonne, de section octogonale, renforce l'extrémité du mur de soutènement de la rue du Cours.

- des éléments de corniche et d'un bloc sculpté sont réutilisés comme supports d'un banc, place de la Fontaine (parcelle 359).

- des fragments sculptés (médaillons) sont réemployés dans la façade sud de la construction cadastrée sous le numéro 179.

Ces divers éléments, principaux vestiges de l'ancienne église et témoins des transformations du bourg, doivent rester en place. Dans le cas de travaux (maçonnerie ou voirie), on veillera à leur conservation, voire à leur mise en valeur.

parcelle 179



les sites du haut-moyen-âge

Le village d'Artonne conserve, plus ou moins lisibles dans le plan et le bâti, les traces de deux enceintes considérées comme datant du haut-moyen-âge :

- au sud-est, le site du "Billaudou", présente un plan ovoïde, limité par des chemins et des rues. Jusqu'au 19^e siècle il a abrité le cimetière, sur l'emplacement duquel s'élève aujourd'hui le monument aux Morts.

Sa localisation pourrait correspondre à celle d'un camp mérovingien, organisé par le roi Thierry en 532, "dans les prairies au-dessous du bourg"¹. Aucune découverte ne permet pour l'instant de vérifier l'hypothèse, mais il serait bon que le site fasse l'objet d'une surveillance particulière.

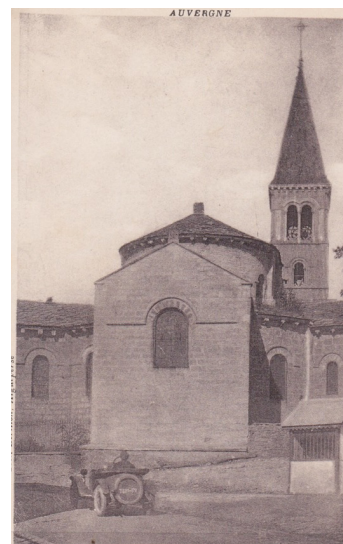


vue aérienne ancienne : Le Billaudou est souligné par le mur de soutènement et la végétation

- au nord-est du village on remarque, particulièrement bien dessiné sur le cadastre de 1828, un îlot de plan circulaire, fermé à l'ouest et au sud par des constructions et, au nord-est, par le chemin de Glénat. L'hypothèse d'une motte ou d'un enclos, formulée par l'historien Gabriel Fournier² et reprise par F. Loiseau³ demande également des vérifications de terrain préalables à toute intervention (terrassements, travaux).



vues actuelles sur l'église et son impact dans le paysage.



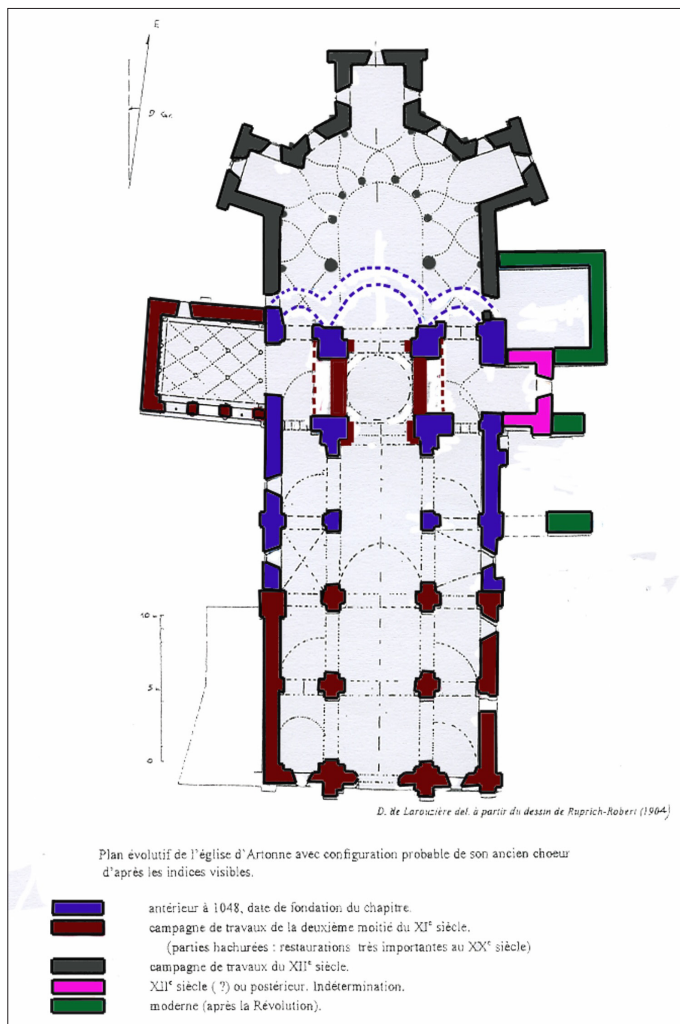
le clocher a été reconstruit plusieurs fois

cartes postales
source photographies anciennes
Base Mérimée

le chevêt de l'église



4.2 la collégiale



D. De Larouzière del. à partir du dessin de Raprich-Robert (1904)

phases de construction de la collégiale
d'après Dominique de la Rouzière : *L'église collégiale Saint-Martin d'Artonne*
Sparsae n° 41 - 2001 . p. 47

1 Tardieu, op. cit.

2 Fournier, op. cit.

3 Loiseau, op. cit.

4-5 De Larouzière : *L'église collégiale Saint-Martin d'Artonne*,
Sparsae, n° 47.

L'édifice, classé depuis le 12 juillet 1886, est remarquable par ses dimensions, supérieures à celles des grandes églises de pèlerinage auvergnates (51 m de long, hors oeuvre) et par la complexité des états successifs.

On reprendra ici les conclusions d'une étude récente, mettant en valeur trois grandes campagnes de construction⁴ :

- un état primitif, correspondant à un bâtiment à trois nefs de deux travées, un transept non saillant et un chœur formé d'une abside centrale et deux absidioles ouvertes dans le prolongement des bas-côtés. Cet état, en partie hypothétique, serait celui de l'édifice construit avant 1048. Son origine reste inconnue mais le porche atteste une datation ancienne (remploi de colonnes antiques et d'éléments du haut-moyen-âge).

- au 11^e siècle, période de fondation du chapitre, l'église est agrandie, vers l'ouest, de deux travées ; la charpente d'origine est détruite et remplacée par des voûtes en berceau plein cintre (nef et transept).

Un nouveau clocher est construit sur la croisée du transept après renforcement des piles d'origine. Enfin, on adjoint à l'édifice une salle capitulaire édifiée au nord et voûtée d'arêtes.

- le 12^e siècle poursuit l'oeuvre d'agrandissement par la construction d'un nouveau chœur à deux travées droites, déambulatoire et trois chapelles rayonnantes de plan carré.

Après la Révolution, qui détruit le clocher, l'édifice est doté d'une sacristie. La voûte de la nef est reprise et renforcée de contreforts : un berceau brisé remplace le berceau plein cintre hérité du moyen-âge. La tour de croisée qui faisait office de clocher est détruite. Le clocher a été reconstruit à plusieurs reprises (couverture), jusqu'à sa dernière restauration en 1966.

L'intérieur de l'édifice a également subi des campagnes successives d'entretien et de réparation : chapelle nord (1894), fenêtre haute du chœur (1903).

Restaurée en 1887 et reprise en 1950, la toiture a fait l'objet, à partir de 1998, d'une nouvelle campagne de réfection (restauration de la couverture en lauzes puis des façades).

Malgré ces multiples interventions, "l'église collégiale Saint-Martin d'Artonne constitue (...) un des témoins les plus complets de l'évolution architecturale qui aboutira aux belles réalisations architectoniques du 12^e siècle dans le diocèse de Clermont. Chacun des 10^e, 11^e et 12^e siècles y a en effet laissé sa trace (...) Véritable conservatoire des premières techniques de voûtement en Auvergne, et renfermant des chapiteaux remontant à l'antiquité et au haut-moyen-âge ainsi que des traces de peintures médiévales de différentes époques, cette église mérite des égards particuliers"⁵.



4.3 le chapitre

Il reste peu de vestiges des bâtiments canoniaux. Le principal, la salle capitulaire, a fait l'objet de restaurations importantes au 19^e siècle. Elles ont presque totalement effacé les traces de l'état primitif : «la salle capitulaire qui borde la travée nord du transept n'a plus rien d'authentique que son emplacement, son plan au sol, et probablement l'aspect originel de son élévation intérieure, c'est peu. Malgré tout, en lui conservant sa voûte d'arêtes portée par d'élégantes colonnettes, la restauration de 1894 a été bien menée, même si on peut contester ses chapiteaux modernes de style renaissance (...) sa configuration correspond bien à sa fonction initiale de salle de réunion des chanoines (...) Sa curieuse position oblique par rapport à l'axe des murs de la nef ne peut s'expliquer que par les difficultés rencontrées pour établir les fondations prévues ou par la présence d'un bâti antérieur obligeant à le contourner»¹.

Les maisons canoniales, dont subsistaient encore quelques vestiges au 18^e siècle ont totalement disparu. Il est probable que des traces existent encore dans les constructions implantées au nord de la collégiale et de la salle capitulaire.



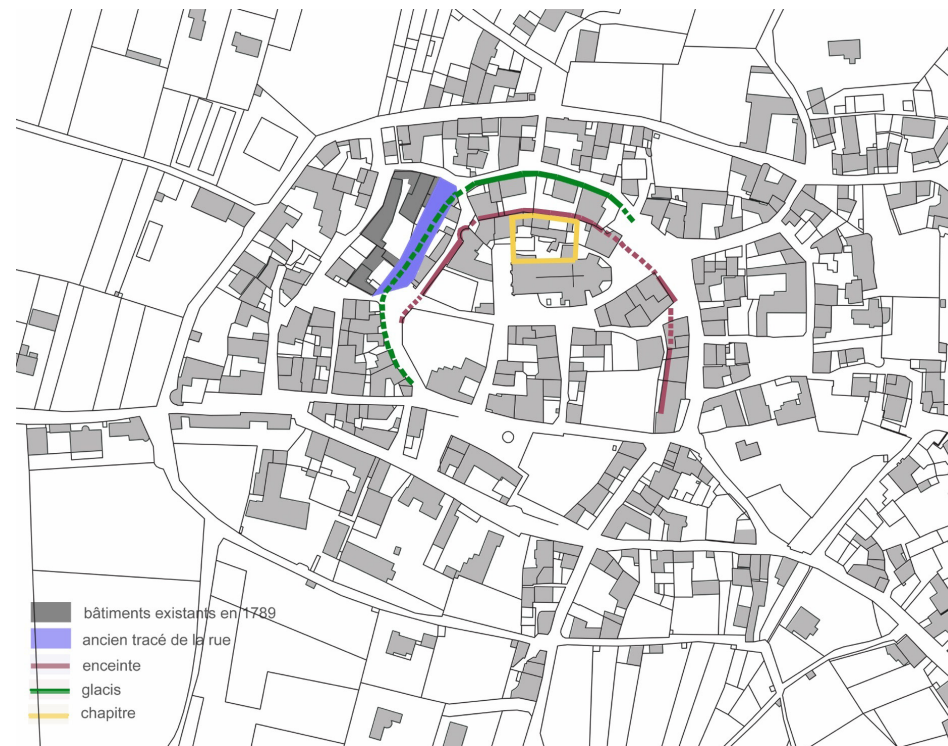
façade ouest de la salle capitulaire avant restauration (cliché Base Mérimée) et dans l'état actuel

1 De Larouzière : **L'église collégiale Saint-Martin d'Artonne**

2 Franck Loiseau : **Les fortifications d'Artonne**, in *Revue Limagne Nord*, Association Initiatives et Idées, Hors série N°2, novembre 2001.

3 Carte Ogier provenant d'un terrier de février 1789.

4 cité par Loiseau (2001), pp. 17-18



l'«antique tour» et arrachement du rempart avant travaux

4.4 les remparts ²

On retrouve à Artonne, les vestiges de deux enceintes sensiblement concentriques.

La découverte d'un document de la fin du 18^e siècle³ et sa comparaison avec le cadastre de 1828, fournissent un certain nombre d'informations sur leurs tracés et état primitifs.

l'enceinte intérieure

Ce rempart, qui enfermait les deux églises, a été succinctement décrit en 1793, par le comité de surveillance constitué par Gorges Couthon à Riom : "Aux dessus des portes de la ville d'Artonne (se trouvent) les armoiries du ci-devant seigneur (...) surmontées de créneaux. Dans la ville, à côté de l'église, un fort, dont les murs sont très épais avec plusieurs canonnières, très dangereux, lequel fort appartenait autrefois au ci-devant chapitre et actuellement appartient à Jacques Grenier dit Boulard qui l'a acquis de la Nation". Sensiblement à la même époque, la maison théologale est dite "presque en ruine" et le chapitre ne possède plus qu'"une maison dans la forteresse" ⁴. Il semble donc que le cloître, déclaré en ruine au début du siècle, n'existe déjà plus : on en retrouve malgré tout quelques traces dans le parcellaire du 19^e siècle (petites maisons regroupées au nord de l'église et de la salle capitulaire).

Une grande partie du tracé de l'enceinte s'est conservée dans le parcellaire, notamment au nord. A l'ouest, il a été partiellement effacé par le percement (entre 1789 et 1828) de la rue dite de l'"Antique Tour". Quelques bribes apparaissent dans le dessin des îlots, au sud et à l'est.

Une tour et un fragment de la maçonnerie du mur subsistent à l'ouest de l'église Saint-Martin :

- la tour, conservée sur 8 mètres de haut a été en partie arasée. L'épaisseur du mur atteint 2,00m à la base
- l'écroulement de la construction qui s'appuyait contre lui, met en évidence une partie du rempart, construit en petit appareil soigné (hauteur 8 mètres, 1,50m d'épaisseur) et de quelques aménagements : la face extérieure est creusée de trous d'encastres et conserve quelques fragments de dalles de calcaire en encorbellement qui devaient appartenir au chemin de ronde.

Des fragments complémentaires ont été reconnus dans une cave de la rue Traversière, dans laquelle le rempart s'appuie sur des arcs de décharge. Il est probable que d'autres vestiges soient conservés dans les constructions qui lui étaient adjacentes.

L'enceinte est doublée d'un second tracé, sensiblement parallèle qui souligne les limites de l'ancien fossé ou glacis, vraisemblablement loti et construit après la construction de l'enceinte extérieure.

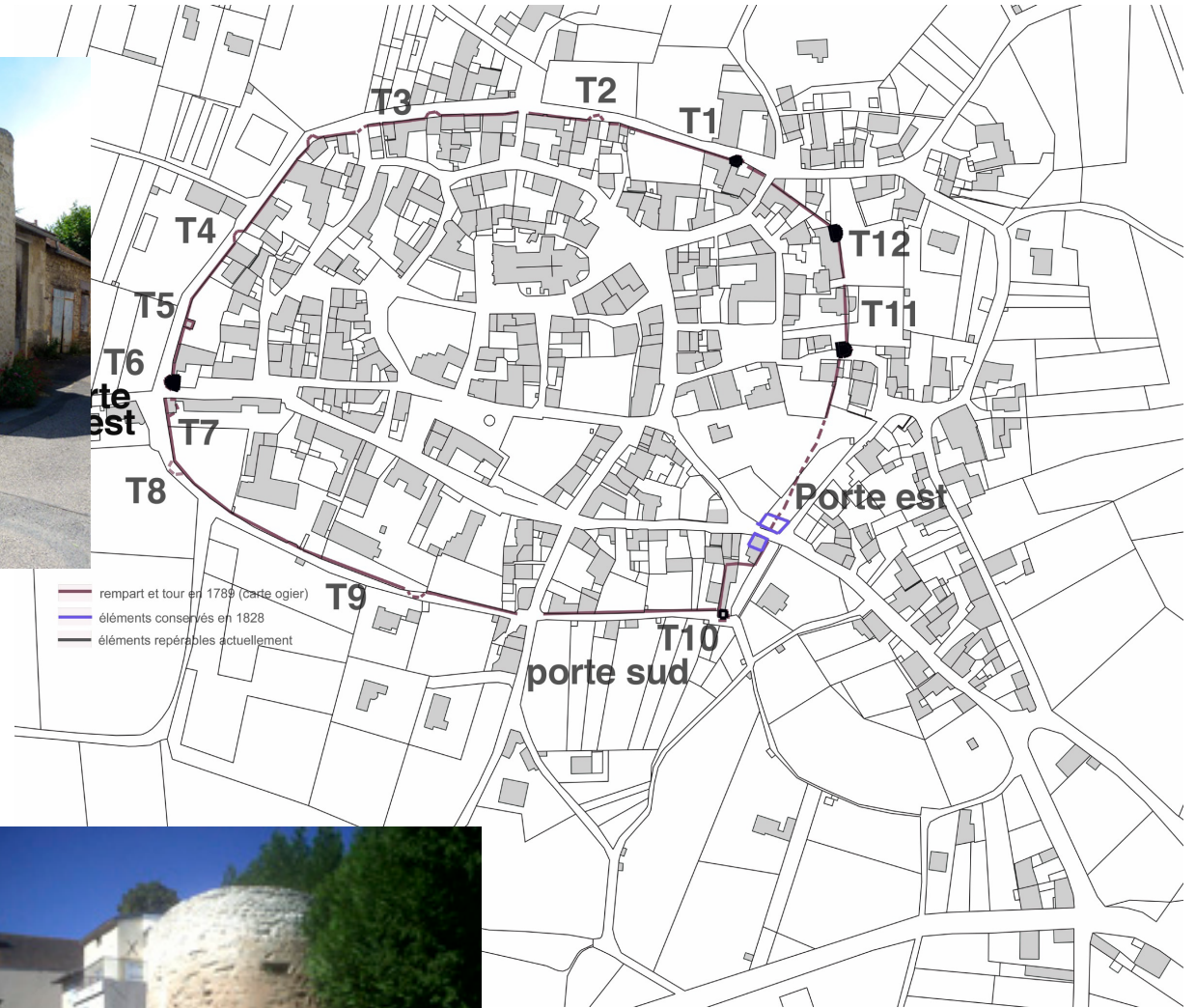
Tel qu'il est connu actuellement, ce rempart apparaît comme antérieur au 14^e siècle, sans que l'on puisse fixer une datation plus précise.



le rempart est valorisé par le réaménagement du secteur



la tour n°1 - avant et après restauration



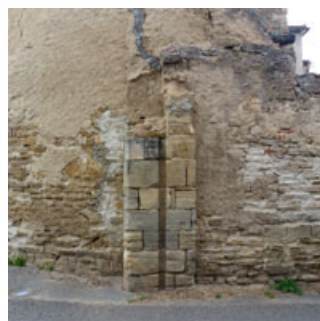
tour n°11 - vue d'ensemble et détail sur la canonnère, avant les travaux de rénovation



la tour après restauration



la porte occidentale - faces intérieure et intérieure



et vestiges de la herse



éléments remontés de la porte orientale

Christine Charbonnel, architecte

la grande enceinte

Approximativement datée des 14^e ou 15^e siècles, cette enceinte est venue doubler le rempart précédent, en augmentant considérablement la surface intra-muros de la ville. Elle a été arasée entre 1789 et 1828, date à laquelle elle est déjà partiellement démantelée par le percement de rues (rue Montjoly, rue Saint Roch, entrée de l'école Sainte-Hélène ...).

Trois portes sont actuellement connues :

- la porte ouest était aménagée entre deux tours, l'une de plan circulaire (tour T6) est conservée (rainures pour l'encastrement de la herse sur la façade sud), la seconde (T7), remplacée par un petit bâtiment, a disparu après 1789.

- l'existence d'une porte sud est attestée par la carte de Cassini. Disparue dès 1789, elle correspondrait au passage d'une route d'origine antique qui "ouvrait la ville sur deux directions, l'une sur Saint-Myon, l'autre vers le point où la voie romaine nord-sud traverse la Morge à gué. Cet embranchement traverse Les Forges, lieu qui fut habité pendant l'époque gallo-romaine"¹.

- la porte orientale, qui enjambait le fossé, a été démolie depuis 1828, pour permettre l'élargissement de la Grande Rue. Le guichet de l'octroi, la rainure de la herse et la feuillure de la porte ont été remontés dans une maçonnerie récente.

Le tracé du rempart est actuellement souligné par celui des rues et par le parcellaire : les quelques fragments qui restent montrent que la base du mur reposait sur une série d'arcs de décharge.

Il était flanqué de nombreuses tours : la carte Ogier, en mentionne 11, cinq d'entre elles sont dessinées en 1828, il n'en reste plus que trois aujourd'hui :

- la tour T1, englobée dans une construction postérieure à 1789,
- la tour T6 déjà mentionnée, en partie démolie à l'intérieur de la propriété attenante
- la tour T11 dite "Tour Saint-Esprit" : c'est la seule tour conservée (partiellement) sur ses trois niveaux (cave, rez-de-chaussée, étage). Elle est percée d'une canonnière à la française.

On ajoutera à cette liste les traces, plus ou moins remaniées de la tour T10 (c'est aujourd'hui un pigeonnier daté de 1787 sur le linteau de la porte) et les arrachements de la tour T3, intégrée en 1828 dans les bâtiments d'une petite exploitation, aujourd'hui rasée.

Une douzième tour (T12), non figurée sur la carte Ogier mais dessinée en 1828 est partiellement conservée. Comme la tour T11 elle était englobée dans les constructions de l'ancien "château" et correspond peut-être à un remaniement de l'édifice.

¹ Loiseau : **Les fortifications d'Artonne**



fontaine de la Place
vue d'ensemble et détail



fontaine de la Grande Rue



fontaine du Foirail - place Saint-Jean



5 le «petit» patrimoine

5.1 les fontaines ¹



fontaine Montjoly

La commune est riche en sources, comme pourrait le rappeler l'origine de son toponyme *ars-tonna* ("réservoir d'eau"), mais longtemps elle a attendu la mise en place d'un réseau d'adduction digne de cette richesse. Depuis 1666, année de sécheresse pendant laquelle les incendies détruisent une partie du bourg, la construction d'une fontaine est demandée par les habitants mais le projet, régulièrement remis à l'ordre du jour et repoussé (problèmes de financement, incertitudes liées à la Révolution), devra attendre 135 ans pour connaître enfin une concrétisation.

Celle-ci est menée tambour battant : après l'obtention d'une subvention, accordée par le préfet, la commune commence les acquisitions de terrain en avril 1801 et, moins d'un mois plus tard, une fontaine provisoire, installée à proximité de la porte Montjoly est en état de fonctionner. Grâce à un ingénieux système de concessions², quatre autres fontaines voient le jour dans le courant de la même année. Le réseau se complètera peu à peu (en 1856 et 1900) jusqu'à compter douze fontaines et devenir un modèle dans le département.

le réseau de 1801

Le réseau mis en place au début du 19^e siècle est constitué de trois captages (un au Cheptel, le second dans le chemin des Vergers, le troisième dans le parc de la propriété du même nom) et d'un collecteur au Cheptel qui alimente la fontaine Montjoly par quatre regards.

Quatre fontaines portent l'inscription gravée "1801 an 9", deux d'entre elles sont inscrites depuis le 21 janvier 1926 :

- la fontaine Montjoly est placée au point le plus haut du réseau et fait office de château d'eau, avec une réserve de 10000 litres. Le réservoir est abrité dans un local couvert d'une toiture en lauzes à deux rampants : le bassin rectangulaire, en andésite s'appuie sur le pignon sud. La fontaine est en partie construite avec des éléments architecturaux provenant de la démolition de l'église Saint-Jean

- la fontaine de la Grande Rue : alimentée par le trop-plein de la grande fontaine, elle est construite par le même fontainier. Le bac rectangulaire, qui servait d'abreuvoir, est un ancien sarcophage. La fontaine, accolée à un mur de terrassement, est soulignée par une maçonnerie régulière de moellons bordée par une arcade engagée de fragments de colonnettes vraisemblablement issues de l'ancienne église Saint-Jean, comme la tête de monstre de facture romane par laquelle l'eau s'écoule

- la fontaine de la place : la plus grande (12200 litres), elle a été réalisée sur le projet du fontainier Bonnin de Riom. Le bassin circulaire est en andésite comme la colonne carrée ornée d'une vasque sculptée et d'un masque de monstre marin. Le bassin est daté par une inscription posée à l'envers (ELEVÉE LE 20 9BRE AN 10) et corrigée ("L'AN 1801 ET 10). Elle a été rénovée en 1991.

- la fontaine du Foirail, implantée place Saint-Jean est en andésite : le bassin elliptique est alimenté par une colonne de section rectangulaire et une sortie d'eau en fonte et en forme de tête de lion.

¹ voir en particulier :

Louis Gros Courtinat : **Des fontaines nommées désir**, *Les Amis d'Artonne*, n°8, 2001

et Jean Louis Breuil, Franck Loiseau : **Fontaines et captages des sources d'Artonne**, *Revue Limagne Nord*, n°3, 2000.

² La municipalité propose aux éventuels acquéreurs d'échanger la moitié de l'eau fournie contre le financement de la construction de la fontaine de la place, réalisée selon un dossier de plans et un cahier des charges

(Louis Gros Courtinat, p. 10).

DIAGNOSTIC - LE VILLAGE

COMMUNE D'ARTONNE - AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

- la fontaine à l'angle de la Place du marché et de la rue de l'Antique Tour. Elle a été construite par un particulier (l'eau lui était fournie gratuitement en échange d'un accès libre aux habitants). Couverte comme un puits elle été restaurée récemment mais n'est plus alimentée.

- la fontaine de la Grande Rue, édiée au carrefour avec le boulevard des Ussels, la rue de la Vigne Reine et du chemin de la Boule, a été démolie en 1960 : il en reste quelques traces d'arrachements et la pierre de scellement du mascarón.

le réseau de 1856

Fontaine et lavoir du faubourg Saint-Jean : implantée le long de la rue, la fontaine est constituée d'un bac rectangulaire en andésite. L'eau jaillit à partir d'une colonne et d'un bec en zinc. Le lavoir qui était adossé à l'arrière a été démoli : seule subsiste l'enceinte.

le réseau de 1900

Le réseau mis en place à l'aube du 20^è siècle complète le précédent avec le captage d'une nouvelle source, sur les pentes du puy-Saint-Jean, la construction d'un collecteur boulevard de Versailles et d'un captage rue du faubourg Saint-Jean.

- le lavoir du Tu est composé de deux bacs, l'un sur plan hexagonal, en calcaire, l'autre trapézoïdal en andésite. L'eau sourd d'un rocher de concrétions calcaires et ne tarit jamais.

Trois fontaines ont été construites par des fontainiers locaux : l'entreprise Joie-Brun d'Artonne. Elles présentent les mêmes caractéristiques : un bassin elliptique en andésite, alimenté en eau à partir d'une colonne de plan rectangulaire surmontée d'un fronton semi-circulaire. L'eau jaillit de masques de lion en fonte.

Deux d'entre elles existent encore :

- la fontaine de la Joie : au carrefour des boulevards de Versailles et des Eaux et du chemin des Puys. Elle a été réalisée en 1907 : la date est inscrite au-dessus de l'arrivée d'eau dont le masque en fonte est également produit par une entreprise locale de serrurerie, Garnaud-Monéron.

- la fontaine de Bourgneuf, qui s'élève au carrefour des boulevards de Versailles et de Bourgneuf et de la rue Saint-Esprit. Elle est datée de 1909.

Ces fontaines étaient alimentées par des répartiteurs (abrités à l'intérieur de petits bâtiments) et par un collecteur, encastré dans le mur de soutènement d'un jardin, boulevard de Versailles.



équipements techniques indissociables du patrimoine :
un des répartiteurs et le collecteur boulevard de Versailles



fontaine-lavoir du faubourg Saint-Jean



fontaine place du Marché



lavoir du Tu

fontaine de la Joie



fontaine de Bourgneuf



fontaine des Chaves



5.2 le petit patrimoine religieux ¹

Six croix sont conservées à l'intérieur même du bourg.

- Rue Saint-Roch, une petite croix en calcaire est fixée sur la façade qui fait l'angle avec le boulevard des eaux. La base est datée de 1845.

- Dans la même rue, au-devant de la façade du presbytère, est implantée une croix dont le socle est en calcaire alors que les autres éléments sont en andésite. La base porte deux dates qui attestent un remploi : 1703 et 1805.

- Une croix de mission a été installée sur la place de l'église en 1965, à la place d'une croix métallique. Elle est composée de trois éléments disparates, en andésite :

- la base carrée est sculptée sur chacune de ses faces d'un petit personnage et datée de 1665
- le socle porte l'inscription « mission de 1857 »

- la croix est le remploi de l'ancienne croix du cimetière

- La croix du faubourg Saint-Jean se trouve à proximité de la fontaine-lavoir. Le socle est bâti en moellons. La table, la base et le fût sont en andésite. La base est datée de 1686, le fût, de 1812.

- La croix de Saint-Marc a été déplacée dans les années 1970 sur l'emplacement de l'ancien cimetière, qu'elle partage avec le monument aux morts. Le socle, la table et la croix sont en calcaire, la base est en andésite.

- La croix de Bourgneuf s'élève dans la rue Saint-Esprit, à côté de la fontaine du même nom. C'est une croix métallique qui repose sur un socle, une table et une base en calcaire. La base porte la date de 1900.



la croix du presbytère, bien valorisée par le pignon du bâtiment et le traitement des espaces publics



la croix de Bourgneuf : endommagée récemment, elle a été démontée et sera replacée dans le village.



la croix du faubourg Saint-Jean

¹ voir : **Les croix et statues d'Artonne**, Revue Limagne Nord, juin 2000

DIAGNOSTIC - LE VILLAGE

COMMUNE D'ARTONNE - AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Trois statues complètent le petit patrimoine religieux du bourg :

- La Vierge à l'Enfant

Copie dont l'original est daté du 17^e siècle, elle est abritée dans une niche sur une façade place de la Fontaine



La Vierge à l'enfant

- Saint-Joseph

La statue de Saint Joseph se trouve dans une niche au-dessus de la porte donnant sur le passage de l'école Sainte-Hélène dans la Grande Rue. C'est un plâtre du 19^e siècle. Elle veille sur la propriété de la congrégation des soeurs de Saint-Joseph.



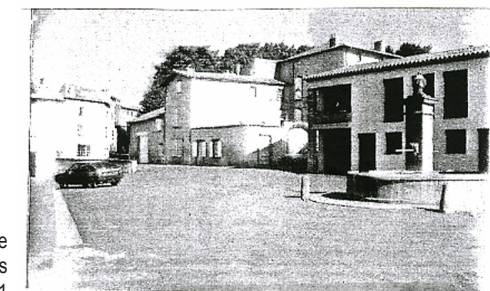
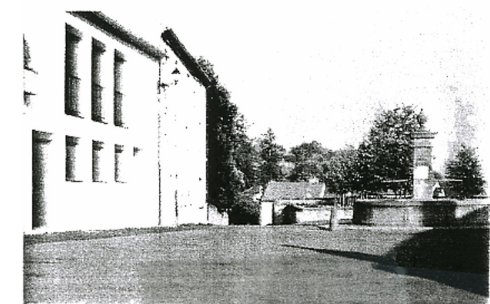
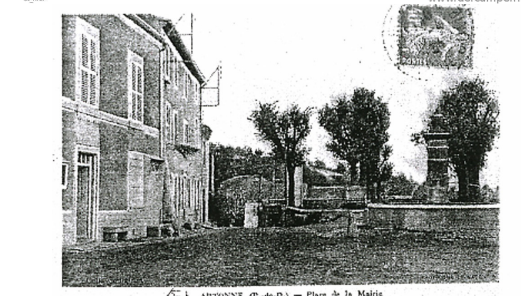
Saint-Joseph

- Notre Dame du Bon Secours :

La statue de Notre-Dame-du-Bon-Secours, représentation en plâtre de Notre-Dame de Lourdes, est encastrée dans un mur, boulevard des Ussels. L'original est conservé à l'intérieur de la propriété.



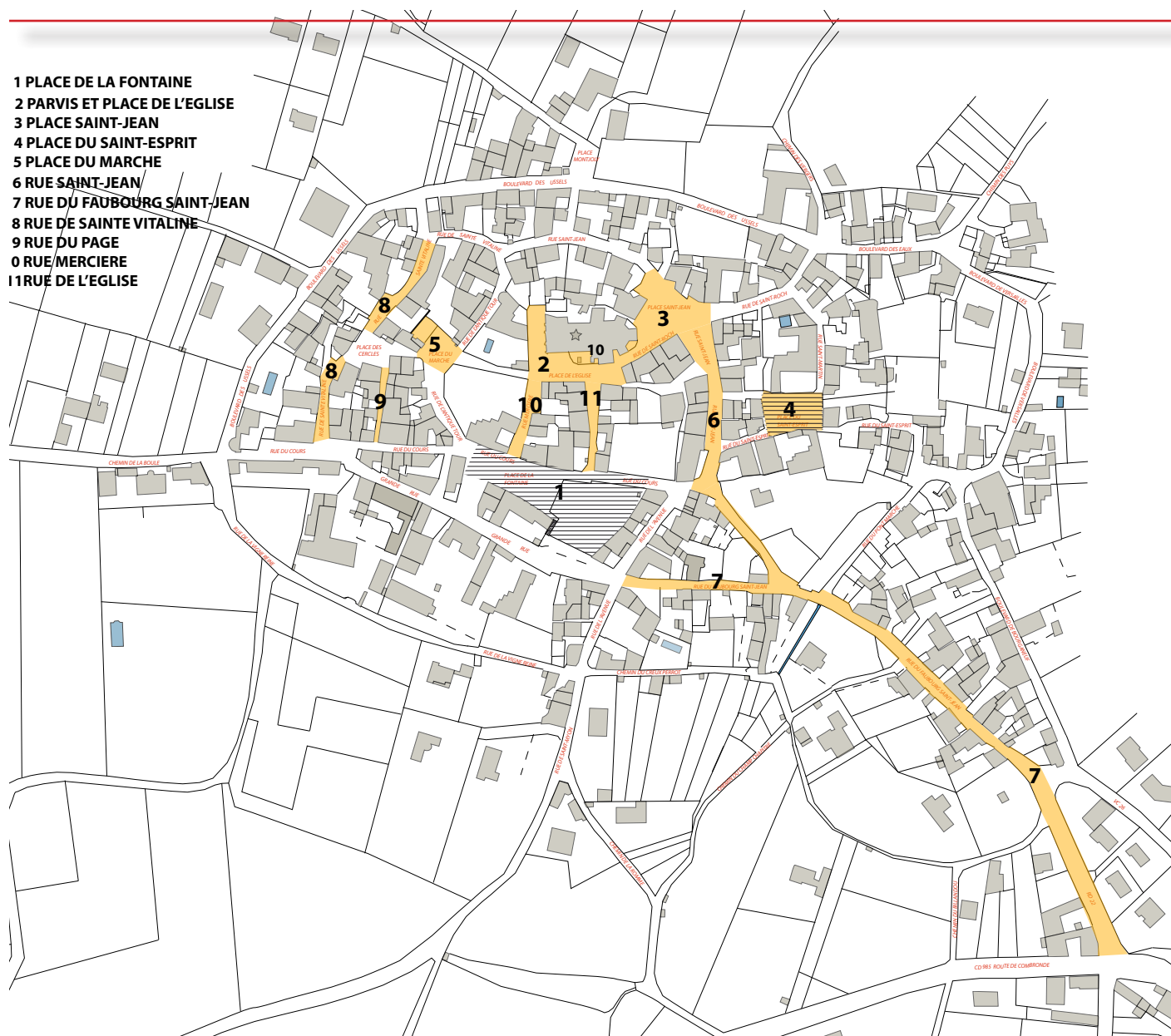
Notre Dame du Bon Secours



évolution de la place de la Fontaine
d'après des cartes postales anciennes
in Limagne Nord, n°5, 2001

images : <http://artonne.pagesperso-orange.fr/statues.htm>

6 les espaces publics



Le bourg d'Artonne s'organise sur un réseau de rues, de ruelles et de places d'importance variable, selon la nature du trafic et leurs équipements.

Certains de ces espaces tiennent, par la tradition et leur fonction actuelle, un rôle primordial pour l'image du village : la commune a entrepris depuis 1998 une opération de requalification générale, réalisée par phases.

Depuis l'élaboration de la ZPPAUP l'évolution est notable.

la place de la fontaine

Cette place qui, en 1900, était dite du Marché, occupe un espace trapézoïdal irrégulier, sur une terrasse vraisemblablement réaménagée au pied du premier rempart. Jusqu'en 1831 cette terrasse était talutée sur ses limites est et sud.

On y accédait par quatre rues perpendiculaires, formant deux axes :

- le premier de direction sud-nord empruntait une rue sensiblement axée sur l'actuelle mairie, dont le prolongement (rue Mercière) conduisait jusqu'au parvis de l'église,
- le second, inchangé (rue du Cours), longe l'emplacement présumé du rempart.

Depuis 1828, plusieurs remaniements ont modifié l'espace :

- en 1831, la commune lotit et vend le talus oriental (des constructions s'y établissent en 1838, 1839 et 1877), elle fait ensuite édifier un grand mur de soutènement qui maintient les terres au sud et planter des arbres sur l'esplanade.

DIAGNOSTIC - LE VILLAGE

COMMUNE D'ARTONNE - AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE



la place en 1828 et aujourd'hui dans les documents cadastraux

- vers 1900 une partie de l'ancien bâtiment, dit de "la Charité" (il était propriété de l'atelier de bienfaisance), qui abritait l'école de filles, est démolie. La ruelle, en forte pente est élargie : l'emprise de l'édifice est actuellement occupé par des stationnements. La circulation a gagné en confort mais l'effet de perspective sur le bâtiment de la mairie est rompu.

Parallèlement à ces travaux, qui ont profondément modifié la configuration de l'espace, l'ambiance de la place subit les conséquences d'autres interventions, plus ponctuelles :

- le bâtiment de l'ancienne école, réaménagé en bureau de poste vers 1911, est restauré. Il perd son ancienne toiture à quatre rampants couverts de tuile canal pour une couverture plus simple en tuile mécanique

- l'ancienne mairie, construite vers 1813, perd sa fonction en 1911. L'édifice, construit sur le modèle classique de l'époque, est démolé et remplacé par le bâtiment actuel, qui reçoit la cantine. L'architecture qui utilise un vocabulaire "moderne" et incongru dans le site, rompt la continuité des façades et de l'alignement nord.

- la place, principalement utilisée en espace de stationnement, est uniformément recouverte d'un enduit bitumé. Un effort de mise en valeur a été consenti à l'issue de l'étude Programme d'Aménagement de Bourg : la fontaine a retrouvé un socle en pavés, les réseaux ont été enfouis et des travaux d'amélioration sont intervenus sur l'esplanade (restauration du sol en stabilisé, confortement des plantations et du mobilier).

Ces aménagements s'avèrent malgré tout insuffisants pour restaurer une utilisation et une ambiance dignes de cet espace, qui reste la place principale du village.



le parvis de l'église vers 1900



www.delcampe.net



www.delcampe.net



www.delcampe.net



et son évolution

la place et le parvis de l'église



le parvis avant et après travaux



On sait que la place contiguë à l'église correspond à un ancien cimetière, désaffecté vers 1784, et qu'elle a fait l'objet de travaux quelques années avant la mise en oeuvre du cadastre, sans que l'on puisse les localiser avec précision.

Depuis 1828 et jusqu'à ces dernières années, l'espace avait peu évolué, sinon sur l'alignement sud, avec quelques modifications des façades existantes et la création de nouvelles constructions.

Les principales transformations venaient du revêtement de sol (bitume) et du remplacement de la croix : la grande croix métallique, protégée par sa grille, ayant laissé place à une croix de pierre, déposée de son emplacement primitif, dans l'ancien cimetière.

Après avoir procédé à l'enfouissement des réseaux, la commune a engagé une grande opération de restauration de l'église (réfection de la couverture en lauzes, de 1998 à 2003, et des façades, de 2008 à 2012) puis de requalification des deux secteurs contigus.

Sur la place, l'édifice et la croix, soulignés par des dallages de pierre et quelques plantations, ont retrouvé de meilleures conditions de mise en scène.

Le parvis a profité de travaux importants qui ont corrigé les effets néfastes des opérations précédentes : la démolition de constructions à l'angle nord-ouest de la collégiale, avait ouvert l'espace et la vue sur les constructions voisines, "restaurées" sans égards pour la qualité historique et architecturale du lieu ou partiellement démolies.

Démolies à leur tour, elles ont été remplacées par un équipement public d'une architecture contemporaine intégrée au site et un aménagement des abords, qui valorise également la première enceinte.



ouverture d'une nouvelle perspective sur l'église



signalétique, matériaux et végétaux valorisent le patrimoine



DIAGNOSTIC - LE VILLAGE

COMMUNE D'ARTONNE - AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

la place Saint-Jean

En continuité de la place de l'Eglise, elle correspond au carrefour de plusieurs rues.

Ornée d'une fontaine et d'une croix, elle a profité de travaux de requalification dans la continuité de la place de l'Eglise (dallages de même nature, végétalisation). Réalisée en 2008-2009, l'opération valorise la collégiale, les constructions limitrophes et les éléments de petit patrimoine.

la place Saint-Jean à l'issue des travaux de requalification



la place du Saint-Esprit

Cette petite place rectangulaire est bordée de constructions de grande qualité. Elle a fait l'objet d'une des premières opérations de réaménagement (suite du Programme d'Aménagement de Bourg) et a reçu une fontaine. Les matériaux introduits (pavés de granit), également utilisés pour mettre en valeur quelques éléments du "petit patrimoine" (fontaine de la place Saint-Jean) ont servi de référence pour les aménagements postérieurs, qui profitent ainsi d'une homogénéité.



la place du Saint-Esprit en 2004

la place du marché

Ce petit espace apparaît plutôt comme le carrefour de voies qui, jusqu'à peu de temps, étaient traitées uniformément en enrobé.

L'espace s'agrémentait par l'architecture des constructions limitrophes (bâtiments de ferme, murs de clôture, petites maisons de bourg, fontaine) et la végétation qui débordait des parcs limitrophes.

Le lieu est en cours de restructuration : après la réalisation d'un petit stationnement en partie haute, les travaux en cours aménagent quelques emplacements supplémentaires en limite occidentale de la place, qui a été équipée de containers enterrés.



la place du marché en 2004

et les travaux en cours



quelques places de stationnement ont été créées au-dessus de la place sur deux parcelles vierges de construction



Christine Charbonnel, architecte

les rues

rue Mercière

Le village s'organise sur un réseau relativement simple : un axe principal (Grande Rue et rue du faubourg Saint-Jean) permet la traversée d'est en ouest et dessert un ensemble de rues secondaires, de largeur variable. L'axe principal a fait l'objet, en 2003, d'une première phase de réaménagement qui a permis l'enfouissement des réseaux aériens et s'est accompagnée d'un nouveau traitement de sol. Les matériaux ont été mis en oeuvre de manière à hiérarchiser les surfaces :

- enrobé pour la bande de roulement (réduite à une largeur minimale) et pour les stationnements
- béton désactivé pour les zones piétonnes
- pavés de granit pour accompagner et mettre en valeur le patrimoine (fontaine) et les lieux symboliques (franchissement du rempart sur le site de l'ancienne porte).

Des phases complémentaires sont intervenues à partir de 2004 (rue du faubourg Saint-Jean jusqu'au carrefour avec la route d'Aigueperse) et au cours des années suivantes. Pour donner de l'unité au réseau général, les projets seront conçus sur les mêmes principes et avec des matériaux identiques.

Le fleurissement du village

Artonne reste un bourg rural : l'ambiance donnée par les constructions, les parcs et jardins privés peut être accentuée grâce au fleurissement des espaces publics.

A fur et à mesure des opérations de requalification des espaces publics, la commune a accompagné les aménagements de plantations choisies : plutôt que d'adopter les solutions urbaines qui consistent à « domestiquer » les végétaux dans des jardinières, les rues s'agrémentent d'une végétation directement plantée en terre, au pied des façades et des murs de clôture : glycines, rosiers, vignes vierges, treilles et vivaces, s'épanouissent au long des rues et ruelles, des places ou des « délaissés ».

Pour son fleurissement et l'embellissement des espaces publics, Artonne s'est vu remettre plusieurs reconnaissances départementales et une première fleur au concours des villes et villages fleuris.



la végétation valorise les murs de clôture et les perspectives



au pied de l'église, une bande végétale et une jeune treille

7 les entrées de bourg

On pénètre dans Artonne par deux entrées principales.

* l'**entrée ouest** donne accès au bourg sur la route de Jozerand et correspond à l'ancien accès médiéval. L'entrée est précédée par un espace de grande qualité, encadré par le château de Lugnat au sud et une prairie soutenue par un muret de pierre au nord. On entre dans le village par la porte percée dans l'enceinte.



Cette entrée ne demande que la sauvegarde de son aspect actuel :

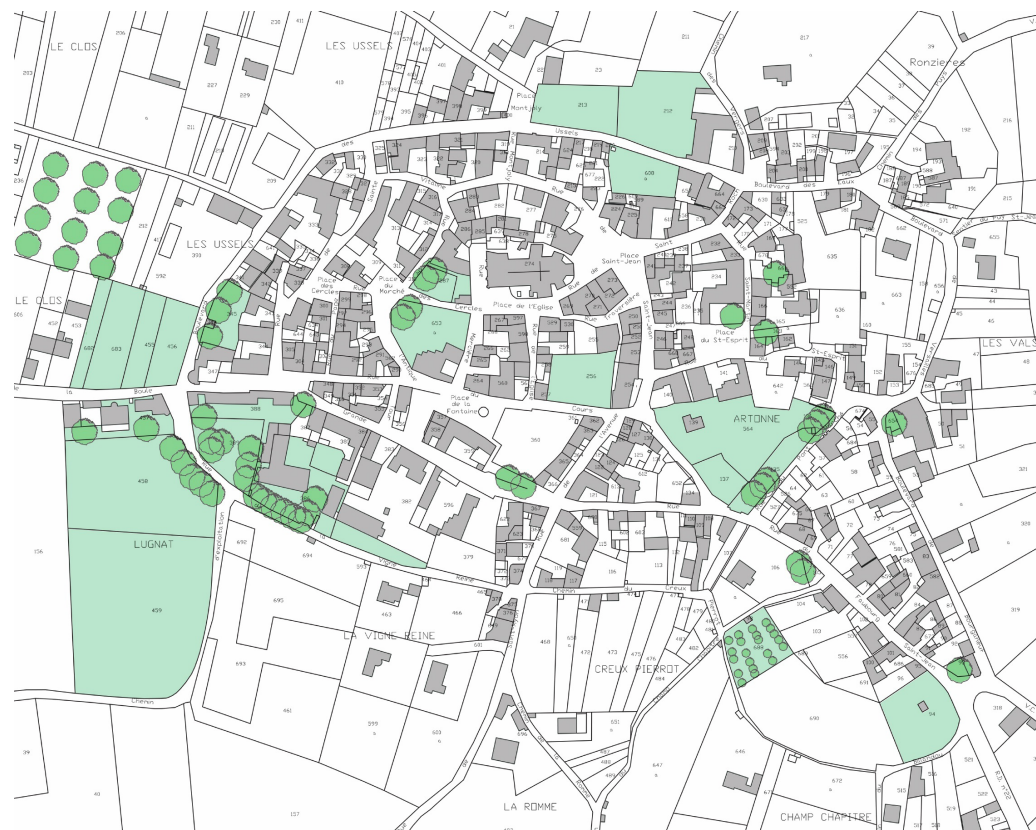
- la porte et le rempart, privés, vont faire l'objet de travaux de restauration : ils conforteront l'impact visuel et la qualité de l'entrée.
- on veillera également à conserver, la prairie et les perspectives qu'elle offre sur le mur d'enceinte.



* l'**entrée sud** se trouve au carrefour de la rue du faubourg Saint-Jean et du chemin départemental RD 965 (route d'Aigueperse). Elle constitue l'accès principal au bourg.

Le carrefour, qui supportait un mobilier routier important (feux de signalisation, panneaux directionnels) et un mobilier urbain peu qualifiant, a fait l'objet d'une requalification : la suppression de l'abri-bus et de la cabine téléphonique donne plus de lisibilité au secteur.

La fontaine est mise en valeur par le traitement des sols.



8 les plantations des espaces privés

Même si elle reste minérale, l'ambiance du bourg s'enrichit d'une végétation très présente, que l'on retrouve essentiellement dans les parcs et jardins d'agrément et dans quelques potagers et vergers.

Ces trois types d'espaces correspondent à un même modèle, celui du jardin clos, décliné en multiples variantes.

Le jardin clos

Le jardin clos, tel qu'il s'est transmis jusqu'à nous, constitue le premier équipement bio-climatique inventé et patiemment amélioré par l'homme depuis le moyen-âge.

Cette conception du jardin, qu'il soit potager ou d'agrément, cherche à optimiser les influences climatiques favorables (ensoleillement, fraîcheur ou chaleur de l'air, humidité, ...) en estompant les influences défavorables (vent, froid, évaporation, etc, ...).

Dans ce système, la taille de la parcelle, l'implantation et les dimensions des murs tiennent un rôle primordial :

- la surface du terrain est déterminée en fonction de deux critères : être suffisamment grande pour permettre une exploitation rationnelle, être suffisamment petite pour stabiliser l'air au sol,

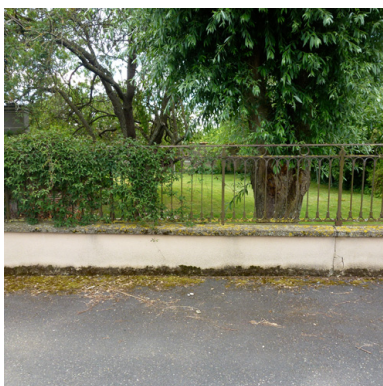
- les murs sont construits perpendiculairement aux vents disséquants (vents du sud) et aux vents froids (vent du nord). Ils doivent être assez hauts pour stabiliser l'air, mais pas trop pour limiter les ombres et le coût de la construction.

Chaque région, en fonction de l'expérience locale a donné des dimensions optimales à ces terrains. En été l'air frais, plus dense que l'air chaud, reste emprisonné au milieu des murs. En hiver, l'absence de feuillage permet aux rayons solaires d'atteindre les murs de pierre qui se comportent alors comme des accumulateurs thermiques pour restituer la chaleur pendant la nuit. Un mur de 0,60m d'épaisseur correspond sensiblement à une inertie de douze heures. Autre avantage de ces murs, ils permettent l'utilisation, sur place, des matériaux d'épierrage. A Artonne, comme généralement en Auvergne, ces parcelles étaient utilisées pour la culture maraîchère, les vergers ou la vigne.

Ces espaces demandent une attention particulière : modifier ne serait-ce que la hauteur des murs perturbe le fonctionnement. Le plus souvent, la modification intervient en abattant une partie du mur : il serait avantageux, si l'on veut bénéficier d'une vue particulière, d'y créer des « fenêtres » de dimensions réduites ou, éventuellement, vitrées. En intervenant de cette façon, on préserve les qualités techniques du jardin et le caractère urbain de la clôture qui entoure le végétal et assure le lien entre les immeubles.



une clôture ajourée offre de belles perspectives sur le jardin



parcs et jardins d'agrément

Aucun jardin ou parc « historique » ne s'est conservé dans le bourg d'Artonne : tous les espaces ont été remaniés à une époque récente. Les parcs et les jardins, enclos de murs, ne sont pratiquement pas perceptibles depuis les espaces publics. Leur présence se manifeste essentiellement par celle d'arbres plus ou moins « monumentaux », dont les frondaisons dépassent les clôtures.

Certaines de ces plantations, de type local (marronniers, ...) ou exogène (cèdres, ...), qui témoignent des aménagements passés, participent au paysage du bourg, tel qu'on le perçoit de loin, et agrémentent les promenades, doivent être conservés.

Certains seront à protéger en tant que sujets remarquables, à entretenir ou à remplacer à l'identique quand leur état phyto-sanitaire devra l'exiger.

Ailleurs, les plantations plus simples (arbres, arbustes, grimpantes, ...) accompagnent les maçonneries (façades, clôtures) dans un contraste minéral/végétal de très grande qualité.



arbres des jardins privés et plantations sur les espaces publics
s'ajoutent et se complètent
plus ou moins luxuriante au gré des saisons la végétation
s'impose dans les vues et les ambiances





un grand secteur de jardins potagers au sud du bourg

Les jardins potagers

La vocation maraîchère du village s'est profondément estompée depuis le milieu du 20^e siècle, mais quelques résidus de jardins en témoignent encore aujourd'hui. Ils se retrouvent principalement sur deux secteurs périphériques du village, l'un à l'est, l'autre (plus important) au sud.

Ces jardins, encore clos de leurs murs, appartiennent et participent au patrimoine d'Artonne.

Une partie au moins d'entre eux doit être sauvegardée et entretenue.

Les vergers

Complémentaires des jardins, les vergers maintiennent le souvenir de la tradition et enrichissent l'environnement du village, avec leurs essences locales (noyers, pommiers, ...). Ces parcelles, généralement assez vastes, créent, autour du bourg, des espaces de rupture entre le bâti traditionnel et l'urbanisation récente. Leur rôle de « tampon » est primordial pour sauvegarder l'image du village.



